



«CE VARIANT N'EST PAS ENCORE CLASSÉ PARMİ LES SOUCHES PRÉOCCUPANTES» **p.3**

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'ETAT COMMENCE À RÉCUPÉRER DES FONDS ET DES BIENS



© Photo : D.R

L'opinion publique commence à prendre connaissance des bonnes nouvelles, promises par le Président Abdelmadjid Tebboune, concernant la récupération des fonds et biens mal acquis et qui ont fait l'objet d'une décision de justice dans les procès impliquant des ex-responsables et hommes d'affaires condamnés pour actes de corruption. En effet, le ministère de la Justice a fait savoir, dans un communiqué, que les juridictions pénales à travers tout le territoire national, ont procédé à la saisie et à la confiscation de plusieurs biens meubles et immeubles, dans le cadre de la lutte contre la corruption. **p.2**

Le ministre du Travail à propos du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) :

«AU MOINS 68.000 BÉNÉFICIAIRES ONT ÉTÉ INSÉRÉS» **p.4**



LES INTEMPÉRIES FONT CINQ MORTS À MÉDÉA ET M'SILA
Niveau d'alerte 1 «jaune», la vigilance est toujours de mise ! **p.3**



LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR RÉAGIT À CHAUD !
Licenciements et attaques en justice de 230 pompiers **p.3**

CNESE

Une plateforme numérique pour la communication avec les journalistes

Le Conseil national économique, social et environnemental (Cnese) a annoncé, lundi dans un communiqué, qu'il envisageait le lancement d'une plateforme numérique de communication avec les journalistes, «qui sont un partenaire efficace dans l'élaboration des processus de développement».

Intoxication

Le bilan s'alourdit à plus de 150 cas

Le nombre des cas d'intoxication alimentaire suite à la consommation de pâtisseries et de gâteaux achetés d'une pâtisserie-confiserie dans la ville de Mila, s'est alourdi à plus de 150 cas, a-t-on appris dans la nuit de lundi à mardi de la directrice de la santé et de la population de la wilaya, Mme Samira Dekari.



Projet du CHU d'Ouargla

Benbouzid insiste sur le lancement de l'appel d'offres

Le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, Pr Abderrahmane Benbouzid, a mis l'accent lundi à Ouargla sur la nécessité d'accélérer les procédures afin de lancer l'appel d'offres relatif au projet du centre hospitalo-universitaire (CHU) retenu en faveur de la wilaya.

Lutte contre la corruption

L'Etat commence à récupérer des fonds et des biens

L'opinion publique commence à prendre connaissance des bonnes nouvelles, promises par le Président Abdelmadjid Tebboune, concernant la récupération des fonds et biens mal acquis et qui ont fait l'objet d'une décision de justice dans les procès impliquant des ex-responsables et hommes d'affaires condamnés pour actes de corruption.

En effet, le ministère de la Justice a fait savoir, dans un communiqué, que les juridictions pénales à travers tout le territoire national ont procédé à la saisie et à la confiscation de plusieurs biens meubles et immeubles, dans le cadre de la lutte contre la corruption. Cette information vient à point nommé dans le contexte actuel dominé par l'échéance du 12 juin, date de la tenue des élections législatives, et marqué par le souci des autorités de prouver leur crédibilité pour encourager la mobilisation de l'électorat.

Selon ce communiqué, en dinar algérien, «le montant global, mis sous séquestre, s'élève à 52.723 779.807,49 DA, dont 39.394.008.150,33 DA ayant fait l'objet de décisions de confiscation» alors qu'en Euro «le montant global, mis sous séquestre, s'élève à 1.958.759,31 euros, dont 678.993,84 euros confisqués». Concernant le Dollar américain, la même source ajoute que «le montant mis sous séquestre s'élève à 213.536.809,15 USD, dont 198.472.171,49 USD ont fait l'objet d'une confiscation». D'autres montants de moindre importance en d'autres monnaies ont également été mis sous séquestre. Il s'agit de liquidités et d'avoirs en comptes bancaires.

Quant aux autres biens, le communiqué révèle la mise sous séquestre de 4.766 véhicules, dont 4.689 confisqués et 6 bateaux, ayant tous fait l'objet de confiscation. Pour l'immobilier, la même source mentionne «301 parcelles de terrain ordinaires et agricoles mises sous séquestre, dont 214 confisquées», ainsi que «119 résidences et 27 magasins, sous séquestre, dont 87 résidences et 23 magasins confisqués», et «21 autres bâtisses saisies ou confisquées». Selon les juristes, la «mise sous séquestre» est «la mesure conservatoire à caractère provisoire permettant de mettre sous



■ Le ministère de la Justice précise que ces opérations touchent le territoire national et ne concernent donc pas les fonds détournés vers l'étranger. (Photo: D.R)

main de justice» une somme d'argent, un bien meuble ou un bien immeuble pour le rendre momentanément indisponible jusqu'à ce que, ou bien intervienne une transaction entre les parties, ou bien jusqu'à ce que soit ren-

due une décision de justice». La confiscation consiste dans le transfert à l'Etat des fonds et biens concernés. Le communiqué du ministère de la Justice précise que ces opérations touchent le territoire national et ne

concernent donc pas les fonds détournés vers l'étranger. Au début du mois dernier, le Président Tebboune avait évoqué, lors de son entrevue périodique avec des responsables de médias nationaux, l'état d'avancement de l'opération de restitution des fonds détournés vers l'étranger, soulignant que cette question demeure l'un des principaux objectifs tracés, mais reste «tributaire du prononcé de jugements définitifs». La plupart des jugements rendus dans ce cadre ne sont pas définitifs, certains faisant l'objet de pourvois au niveau de la Cour suprême, avait-il précisé. «C'est un point on ne peut plus important, notamment lorsqu'il s'agit des négociations menées par l'Algérie avec les Etats de l'Union européenne (UE), des Etats qui traitent avec la Loi et non avec les sentiments ou la volonté politique», a-t-il rappelé. «Les premiers contacts avec ces pays nous ont permis de percevoir une disposition à nous aider dans cette démarche», avait ajouté le Président Tebboune. «Vous n'êtes pas sans savoir que pour ce qui s'est passé, des sociétés européennes sont impliquées et les fonds qui ont été détournés ont été investis en Europe et non en Algérie», avait-il affirmé. Après avoir réitéré sa détermination à poursuivre cette démarche, le Président Tebboune avait déclaré : «Je suis toujours engagé par ma promesse, toutefois les circonstances que nous avons traversé n'étaient pas favorables, notamment la pandémie du Covid-19. Nous n'allons pas mettre en péril la vie de nos cadres (dans le cadre de l'opération de récupération) en les dépêchant en Europe où la moyenne d'atteinte au Covid-19 reste très élevée», avait-il pour-

Justice : Une formation à distance relative au défi impactant la paix et la sécurité internationales

■ Les magistrats algériens bénéficieront, du 2 au 6 mai en cours, d'une formation à distance visant à comprendre les défis qui peuvent impacter la paix et la sécurité internationale et à examiner les aspects relatifs au blanchiment d'argent issue de la traite des personnes et du trafic de migrants. «Dans le cadre de la coopération avec le Centre de politique de sécurité de Genève, deux magistrats participent en ligne à une session de formation sur les nouvelles problématiques du 21^{ème} siècle, notamment l'identification de l'environnement de sécurité actuel pour relever les défis de demain», a indiqué le ministère de la Justice sur son site officiel.

Cette session a pour objectif de «comprendre les nouveaux défis émergents pouvant impacter la paix et la sécurité internationales et de doter les participants d'outils à même de leur permettre une identification rapide de ces défis et l'apport de réponses adéquates», a ajouté la même source. Par ailleurs, et dans le cadre de la coopération avec le Groupe d'action financière internationale du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (GAFI MOAN), deux magistrats participent en ligne à un atelier de formation sur «le projet de blanchiment d'argent issu de la traite des personnes et du trafic de migrants», a poursuivi le ministère. Un nombre d'organisations internationales et groupes régionaux, à leur tête le GAFI et le Groupe Egmon du renseignement financier et l'Office des Nations unies contre le crime et la drogue (ONUDC), seront présents à cet atelier, durant lequel il sera passé en revue le rapport de ce projet et certains articles essentiels dans ce sens, à savoir l'ampleur de la problématique, les outils et méthodes utilisés pour commettre ce type de crime dans la région MENA, ainsi que les principaux paramètres de suspicion et d'autres aspects liés aux résultats du rapport en plus des observations des Etats ayant reçu le rapport, a conclu le ministère.

Cette formation est bénéfique pour les magistrats afin de lutter contre le blanchiment d'argent. Lorsque des personnes sans emplois et qui n'ont pas des revenus se permettent d'investir dans l'immobilier, la santé et dans d'autres secteurs, il y avait eu sans aucun doute des opérations frauduleuses et du blanchiment d'argent. Le fléau du terrorisme et le trafic des stupéfiants et de la drogue sont les deux principales sources d'où proviennent l'argent sale. A l'instar des autres pays du monde, l'Algérie est confrontée à ce genre de situation qui menace directement la sécurité et l'économie du pays. Certains observateurs indiquent qu'en raison des vides juridiques dans les lois en vigueur, les enquêteurs et les magistrats auront du mal à justifier le blanchiment d'argent et les activités financières illicites.

Moncef Redha

REPÈRE

Pierre Galand :

«Il faut absolument mettre fin au statu quo dans le dossier sahraoui»

Le maintien du statu quo au Sahara occidental, comme le souhaite le Maroc, «est dangereux pour la région et coûteux pour l'ONU, les Etats-Unis et la communauté internationale en général», a insisté Pierre Galand président de la conférence européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (Eucoco). S'exprimant sur les ondes de la Chaîne III de la radio algérienne, Pierre Galand a critiqué le silence des Nations unies concernant le non-respect du cessez-le-feu, les faibles rapprochements diplomatiques et les limites de la stratégie du statu quo, marqué par la lassitude et le désistement de la communauté internationale concernant le dossier sahraoui. Le président de l'Eucoco a souligné la difficulté d'un renouveau politique, appelant à la nomination d'un nouvel envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental.

Pierre Galand a réitéré son soutien aux efforts menés par l'ONU pour parvenir à une solution politique juste et durable qui prévoit l'autodétermination du peuple sahraoui, comme indiqué clairement dans la résolution 2548 du Conseil de sécurité de l'ONU, qui prévoit l'autodétermination du peuple du Sahara occidental conformément aux principes et objectifs de la Charte des Nations unies.

«Nous appuyons fermement les efforts du secrétaire général des Nations unies pour nommer un envoyé personnel dans les plus brefs délais afin que les consultations entre les parties puissent reprendre», a-t-il ajouté.

«Pour garantir les droits du peuple sahraoui, la paix et la sécurité dans le pourtour méditerranéen, il est urgent que les pays européens, soucieux de respecter les normes internationales, reconnaissent l'Etat du Sahara occidental, comme l'a déjà fait l'instance régionale de référence, l'Union africaine», conclut le président de l'Eucoco.

R.N.

sui. Concernant les individus impliqués dans ces crimes qui font l'objet de poursuites judiciaires, le président de la République avait fait savoir qu'«un jour, ces derniers devront dévoiler l'emplacement des fonds détournés. Ça sera dans leur intérêt».

Lakhdar A.

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

Les intempéries font cinq morts à Médéa et M'sila

Niveau d'alerte 1 «jaune», la vigilance est toujours de mise !

Des pluies torrentielles tuent cinq personnes à Médéa et à M'Sila, durant les dernières 24 heures, et causent d'importants dégâts matériels, selon le bilan provisoire des services de la Protection civile, mobilisés depuis deux jours pour rechercher d'éventuels disparus.

Sans compter le nombre de sinistrés causé par les fortes averses et les dégâts subis par les voitures et les infrastructures. «Le dernier bilan des intempéries durant les dernières 24 heures fait état de 5 morts, dont 4 emportés par les eaux de pluie à Beni Slimane (Médéa)», a indiqué le communiqué de la PC, appelant à plus de vigilance en raison de la poursuite des intempéries durant les prochaines heures.

«Des pluies sous forme d'averses orageuses affecteront plusieurs wilayas du pays à partir de mardi», ont averti les services de l'Office national de météorologie (ONM), annonçant dans le même BMS, «un niveau d'alerte 1 (jaune), et prévoit des pluies sous forme d'averses orageuses dans les wilayas de Laghouat, Béchar, Djelfa, El-Bayadh, Naâma et Ghardaïa». Ils ont appelé à la prudence. Encore des intempéries qui risquent de provoquer des inonda-



Encore des intempéries qui risquent de provoquer des inondations meurtrières et dévastatrices causant des millions de dinars au Trésor public. (Photo : D.R)

tions meurtrières et dévastatrices causant des millions de dinars au Trésor public. Sans oublier les pertes humaines que la société déplore chaque année à cause des intempéries, vents et pluies. En septembre et décembre derniers, dans une situation quasi similaire, des averses orageuses ont causé la mort de plusieurs personnes, disparus et d'innombrables dégâts matériels.

Quelques mois plus tard, le même scénario se répète. Encore des inondations meurtrières qui viennent endeuiller la famille algérienne, à quelques jours de la fin du mois de Ramadhan et dans un contexte sanitaire et financier très difficile. La démarche de prévention contre les risques d'inondations des autorités s'avère encore vulnérable et les enquêtes ouvertes lors des derniers épisodes d'inondations n'ont pas abouti à la mise en place d'une

politique ferme en raison de l'anarchie urbaine et la mauvaise gestion des risques, toujours pointés du doigt.

Difficile de limiter les risques d'inondations et de crues dans des conditions urbaines et climatiques complexes.

En attendant de trouver des solutions pratiques à cette situation, les autorités prennent en charge les sinistrés. Quelques heures après le drame causé par les intempéries dans la wilaya de Médéa, une cellule de crise a été installée, par le wali, Djahid Moussa Mabrouk, pour surveiller l'évolution de la situation au niveau des localités dévastées par ces inondations. Six communes ont été gravement affectées par les fortes pluies orageuses. Dès les premières alertes, les agents de la Protection civile se sont dépêchés sur place pour secourir les personnes empor-

tées par les eaux et celles coincées dans leurs véhicules. Ils ont réussi à secourir deux filles, bloquées au bord de l'Oued.

Les cinq personnes décédées n'ont pas eu la même chance. Concernant les dégâts matériels, les pompiers ont fait état «des effondrements partiels de murs de l'école des sourds-muets et de l'hôpital local, outre 116 véhicules touristiques, 15 camions et 2 ambulances endommagés en raison des inondations dans la commune de Beni Slimane à Médéa. Au niveau de la wilaya d'Oum El Bouaghi, de Tissemsilt, les agents de la Protection civile ont constaté, uniquement, des dégâts matériels, mais aucune perte humaine n'a été enregistrée, toutefois, il faudra faire preuve de vigilance durant les prochaines heures de pluies orageuses annoncées par l'ONM.

Samira Takharboucht

Fawzi Derrar à propos du variant indien du SARS-CoV-2 :

«Ce variant n'est pas encore classé parmi les souches préoccupantes»

Le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), Dr Fawzi Derrar a assuré, hier mardi à Alger que la souche du variant indien du Covid-19 (SARS-CoV-2), est différente de celle qui se propage actuellement en Inde. «L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a classé le variant indien apparu en Algérie comme variant à suivre, après les variants dits «préoccupants», à savoir les variants britannique, sud-africain et brésilien», a-t-il indiqué, relevant que sa contagiosité n'est pas aussi préoccupante que le variant britannique, sud-africain ou brésilien.

Intervenant sur les ondes de la Chaîne I de la radio algérienne dont il était l'invité de l'émission «La matinale», Dr Fawzi Derrar a fait savoir que ce variant n'est pas encore classé parmi les souches qui suscitent la préoccupation tels que les variants britannique, sud-africain ou encore brésilien. «Il s'agit d'une variante différente par rapport à la mutation hybride», a poursuivi le DG de l'Institut Pasteur d'Algérie qui, la veille, soit avant-hier lundi, a fait remarquer que ce variant indien détecté en Algérie est de

sous-type 2, comportant des différences par rapport au mutant hybride circulant actuellement en Inde (Absence de la mutation E484K).

Evoquant les six cas détectés, avant-hier lundi dans la wilaya de Tipasa, précisément à Koléa, l'invité de la Chaîne I de la radio algérienne a expliqué qu'une enquête épidémiologique menée par son organisme (l'IPA, ndlr) a permis de localiser et de circonscrire le foyer infectieux afin d'empêcher la propagation du virus. «Le foyer est maîtrisé».

«Les six cas détectés, avant-hier lundi, dans la wilaya de Tipasa, plus précisément dans la localité de Koléa, sont introduits par des ressortissants de ce pays, travaillant dans le secteur du bâtiment», a révélé Dr Fawzi Derrar, faisant observer que tous les vaccins actuellement utilisés contre le Coronavirus (Covid-19) sont résistants et efficaces pour protéger contre toutes les nouvelles souches de ce virus.

Avant-hier lundi, un communiqué de l'Institut Pasteur d'Algérie a fait cas de la détection de 37 nouveaux cas du variant britannique et 6 cas du variant indien du

Covid-19. «Dans le cadre des activités de séquençage relatives à la surveillance des variants du virus SARS-CoV-2, menées par l'Institut Pasteur d'Algérie sur les prélèvements reçus des différentes wilayas du pays, il a été procédé ce jour (avant-hier lundi, ndlr) à la détection de 37 nouveaux cas du variant britannique (B.1.1.7), répartis comme suit, 23 cas dans la wilaya d'Alger, 5 cas dans la wilaya de Blida, 3 cas dans la wilaya de Béjaïa, 1 cas dans la wilaya de Constantine, 1 cas dans la wilaya de Médéa, 1 cas dans la wilaya de Mila, 3 cas dans la wilaya de M'Sila», a indiqué la même source précisant que le nombre total de cas confirmés du variant britannique, depuis le 25 février 2021, s'élève ainsi à 180 cas. Invitant, à l'occasion, la population à observer, de la manière la plus stricte, les règles de base énoncées dans le protocole sanitaire, port du masque de protection, distanciation physique et le lavage fréquent des mains, qui représentent dans ces circonstances, la seule garantie pour freiner la propagation de ce virus et éviter plus de contaminations.

Rabah Mokhtari

PROTECTION CIVILE

Le ministère de l'Intérieur réagit à chaud !

Licenciements et attaques en justice de 230 pompiers

Après une journée de protestation mouvementée et troublée par l'intervention des forces de l'ordre, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a réagi et décidé de sanctionner, «sévèrement», les agents de la Protection civile qui ont manifesté, dimanche dernier, à Alger, pour réclamer la réalisation de «leurs revendications socio-professionnelles». Les autorités passent de l'avertissement à l'exécution. Ils ont décidé de licencier et d'ester en justice «230 agents de la Protection civile (PC), ayant observé un mouvement de protestation contraire au Statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de la Protection civile», a indiqué un communiqué du ministère. Une décision prise, selon la même source, en application des «article 28 et 29 du décret exécutif n° 11-106, du 6 mars 2011, portant Statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de la Protection civile, et après la flagrante et grave violation, par certains agents, des dispositions des deux articles suscités», rappelant que le même département avait affirmé, en réaction au mouvement de grèves observé la semaine dernière, examiner toutes les revendications de ce corps. Alors que la Direction générale de la Protection civile, quant à elle, a durci le ton et les a appelé à «renoncer au mouvement de protestation», qu'elle considère comme une grave violation.

Suite à cette «mouvement incontestable», le ministère a décidé de prendre des mesures extrêmes et dissuasives par «la suspension, dans un premier temps, de 230 agents en application des dispositions de l'article 173 du Statut général de la Fonction publique, avec engagement de poursuites judiciaires, dans un deuxième temps», estimant qu'«il s'agit d'une trahison aux obligations et responsabilités qui leur incombent, dont l'objectif principal est d'attenter à la stabilité et d'entacher la crédibilité de ce corps».

Pour rappel, les agents de la Protection civile appellent depuis plusieurs semaines les autorités à prendre en charge leur revendications socio-professionnelles «légitimes» et de reconsidérer leur statut particuliers. «Ces revendications entrent dans le cadre du statut particulier spécifique aux agents de la Protection civile et seront prises en considération, à l'occasion de l'ouverture du débat sur ce statut particulier», a déclaré la direction générale, il y a une semaine, sans donner de date. Elle les a appelé à faire «preuve de discipline et de responsabilité», tandis que le ministère de la tutelle a réitéré son appel, avant-hier, à ces travailleurs à «ne pas céder aux voix tendancieuses qui visent à déstabiliser cette institution publique régulière, objet de tout respect et reconnaissance».

Samira TK

BRÈVE

Syndicat des professeurs et chercheurs universitaires

«Nous sommes dans l'obligation de trouver des solutions par le dialogue»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné l'ouverture du dialogue avec les partenaires sociaux. «Un acquis très important» dans le contexte que traverse le pays, estime Rachid Belhadj, Président du syndicat des professeurs et chercheurs universitaires. Invité, mardi, de la rédaction de la Chaîne III de la radio algérienne celui-ci précise qu'actuellement le dialogue est seul et unique instrument pour la résolution de tous les conflits. «Pour nous, le dialogue n'a jamais été interrompu. Nous avons été toujours reçus par le ministère de la Santé ou celui de l'Enseignement supérieur», indique Rachid Belhadj. «Nous sommes dans l'obligation de trouver des solutions pour l'intérêt de notre système sanitaire» dit-il en soulignant que vu la situation actuelle «nous sommes tenus de dire des vérités pour essayer de sortir d'une crise». Pour lui, le secteur de la santé doit être aidé. «On ne peut pas avancer sans les autres secteurs tels que les finances et la Fonction publique pour essayer de trouver des solutions réelles afin de mettre un terme à des effets néfastes pour notre système de santé», propose-t-il.

R.N.

Le ministre du Travail à propos du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) :

«Au moins 68.000 bénéficiaires ont été insérés»

S'exprimant sur les ondes de la radio nationale, le ministre du Travail a déclaré qu'au moins 68.000 bénéficiaires ont été insérés dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) au niveau national, sur plus de 300.000 jeunes concernés.

Le ministre du Travail a ajouté que les postes d'emploi créés au titre de l'année en cours (30.000 postes) ont été créés dans le secteur de l'Education nationale et 30.000 autres dans celui de l'Intérieur et des Collectivités locales. Au cours de son intervention, le ministre a fait savoir qu'il est important d'accroître les efforts en vue de «poursuivre l'opération d'insertion selon une nouvelle approche fondée sur la coordination avec les secteurs concernés, notamment le ministère des Finances. Le ministre souhaite atteindre une intégration de 200.000 personnes d'ici au mois de décembre 2021.

Il a également indiqué que la nouvelle approche porte sur l'encouragement des jeunes à l'entrepreneuriat et à la création des Petites et Moyennes entreprises (PME), d'autant que les administrations publiques arrivent à saturation en termes de ressources humaines, plus de 2 millions. Il a également relevé la nécessité de libérer l'acte d'investissement et le foncier économique de toute pratique bureaucratique, qualifiant l'entrave à tout projet d'investissement de «trahison nationale», tout en affirmant que «des centaines de dossiers et des de-



«La révision de la loi relative au droit syndical sera le premier texte à examiner lors de la prochaine session de l'APN». (Photo : DR)

mandes du foncier économique et de crédits bancaires ainsi que d'autres dossiers remplissant les conditions sont en suspens». S'agissant de la création de la Nomenclature algérienne des métiers et des emplois (NAME), M. Djaâboub a souligné que «ce très important document est actuellement au niveau du Secrétariat général du Gouvernement (SGG)», précisant qu'elle «contribuera à la définition de la vision et permettra de déterminer les salaires des travailleurs». Par ailleurs, le ministre a indiqué que «ses services mènent une sérieuse réflexion quant à la révision des missions de l'inspection du travail, notamment en ce qui concerne le volet des procédures pénales envers les employeurs contrevenants, qu'ils soient algériens ou étrangers, et ce, dans le but de les sanctionner surtout

pour le non-respect des dispositions des conventions collectives et la non-déclaration des employés. Pour ce qui est de l'action syndicale, le ministre a affirmé que «les portes du ministère sont ouvertes à toutes les organisations remplissant les conditions légales», ajoutant que «la révision de la loi relative au droit syndical sera le premier texte à examiner lors de la prochaine session de l'Assemblée populaire nationale (APN)».

M. Djaâboub a fait savoir que le secteur s'attèle à concrétiser le programme de modernisation et de numérisation du service public de l'emploi tout en renforçant pour assurer une gestion plus intégrée et efficace sur le marché du travail et le hisser au niveau des demandeurs d'emploi et des employeurs, dont 75% des transactions conclues entre les

usagers se font par voie numérique. Par ailleurs, le ministre a écarté la possibilité d'un retour à la retraite proportionnelle et sans condition d'âge en cette conjoncture économique, soulignant que «l'Etat n'abandonnera jamais les retraités quelle que soit la conjoncture». Le recours à ces deux formules de retraite, donnera lieu à un million nouveaux retraités ce qui nécessite la mobilisation de 540 mds DA de la Caisse nationale de retraite (CNR), «déficitaire depuis 2012», a-t-il précisé. Insistant sur «l'impossibilité d'investir une partie des fonds de la CNR», le ministre a qualifié l'idée «d'aventure non envisageable». Et de mettre l'accent sur «la préservation des fonds des travailleurs», rappelant «le détournement des fonds des Caisses de la sécurité sociale dans l'affaire El Khalifa». Quant au recrutement dans le Sud, le ministre a souligné «le principe de la primauté du recrutement des enfants du Sud», relevant le déséquilibre entre «les demandes de recrutement et les offres disponibles notamment au niveau des entreprises pétrolières». Ces chiffres avancés par le ministre du Travail de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Lhachemi Djaâboub restent toutefois très insuffisants selon plusieurs jeunes. Nos interlocuteurs ont indiqué que des milliers de jeunes attendent depuis plusieurs années leur insertion mais sans résultat. Ces derniers critiquent également la manière à travers laquelle, les postes sont attribués. «Nous espérons que dans le futur, les responsables du secteur rompent avec les anciennes pratiques», ont-ils fait savoir.

Moncef Redha

ENVIRONNEMENT

Algérie-Allemagne

Signature de contrats d'exécution de deux projets relatifs à l'environnement

Le ministère de l'Environnement et l'Agence de coopération allemande «GIZ» ont procédé, avant-hier, à la signature de deux projets de coopération dans les domaines de la protection de l'environnement, la biodiversité et l'amélioration de la législation fiscale environnementale.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège du ministère de l'Environnement sous la supervision de la ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemaâ et de l'ambassadrice d'Allemagne, Elisabeth Wolbers. À l'occasion, Mme. Boudjemaâ a mis l'accent sur «l'extrême importance» de ces deux projets pour l'Algérie qui concrétisent le partenariat et la coopération entre son département et la GIZ dans le domaine de l'Environnement.

Elle a précisé, en outre, que le coût du projet de protection de l'environnement et de la biodiversité le long du littoral algérien s'élève à 6,2 millions d'euros, alors que le projet d'amélioration de la législation fiscale environnementale coûte 4 millions d'euros.

«Le projet est un outil pour la révision de la stratégie nationale de gestion intégrée des régions côtières en coordination avec l'ensemble des secteurs concernant les activités durables, l'utilisation rationnelle des ressources naturelles et l'aménagement territoriale étudié», a-t-elle souligné.

Il sera question, d'après la ministre, de mettre en place un plan de travail de concert avec tous les secteurs dans le cadre du système d'information géographique (SIG) qui reliera les 14 wilayas côtières du pays. Elle a ajouté dans ce sens que «le SIG permettra l'obtention d'informations en temps réel à même de renforcer le système de gestion intégré des régions côtières».

Concernant le deuxième projet relatif à l'amélioration de la législation dans le domaine de la fiscalité environnementale, Mme Boudjemaâ a indiqué qu'il est prévu l'application du principe du «pollueur-payeur», précisant que des impôts seront imposés aux sociétés polluantes. Il est prévu, à travers ce projet, la révision de toutes les bases du système fiscal environnemental pour la mise en place de lois et de décrets cohérents et applicables par des organismes responsables, a-t-elle fait savoir.

Le projet permettra, poursuit-elle, de simplifier le système de calcul de l'assiette fiscale, former les inspecteurs à son utilisation et mettre en place un système pour la numérisation des données fiscales entre la direction générale des impôts et le ministère de l'Environnement. De son côté, l'ambassadrice d'Allemagne à Alger a salué le partenariat algéro-allemand dans le domaine environnemental et l'a qualifié de «fructueux», soulignant que «le gouvernement allemand est prêt à poursuivre la coopération avec la partie algérienne dans divers domaines».

Manel Z.

Manel Z.

Tourisme

Vers la mise en place d'un plan d'investissement dans les ZET

Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Ali Boughazi, a annoncé avant-hier depuis Ain Mlila (Oum El-Bouaghi) l'organisation prochaine d'une rencontre avec le patronat pour la mise en place d'un Plan d'investissement dans les Zones d'expansion touristique (ZET).

S'exprimant en marge de l'inauguration d'un hôtel lors de sa visite de travail dans la wilaya, M. Boughazi a fait état d'une dynamique dans la réalisation des structures hôtelières, soulignant que l'Etat «encourage fortement ce type de projets d'investissement».

Dans ce sens, il a ajouté qu'«il existe des zones d'expansion touristique en Algérie dont nous allons mettre en place les plans d'aménagement afin d'encourager les investisseurs dans ce domaine».

Inspectant la zone humide Timerganine, commune d'Aïn Zitoun, classée au titre de la Convention de Ramsar, M. Boughazi a mis l'accent sur l'importance de la promotion de l'écotourisme, appelant à la création de circuits touristiques locaux.

Concernant les atouts de la région, le ministre a estimé qu'en tant que wilaya commerciale par excellence, Oum El-Bouaghi peut devenir une région touristique attractive.

Le ministre a relevé, en outre, que «le tourisme est le premier levier économique dans de nombreux pays», affirmant que «l'Algérie a un énorme potentiel touristique».

A ce propos, M. Boughazi a rappelé le message du président de la République à l'occasion du 65^e anniversaire de création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et du 50^e anniversaire de nationalisation des hydrocarbures, dans lequel il a évoqué les secteurs vitaux, tels l'Agriculture et le Tourisme en vue de la diversification de l'économie et d'une sortie effective d'une dépendance aux hydrocarbures.

Au titre de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, le ministre a rencontré les représentants des associations locales activant dans le domaine du patrimoine culturel et de la chasse. Durant cette rencontre, il a affirmé que «l'Etat soutient par tous les moyens le travail associatif», estimant que le mouvement associatif est «un partenaire essentiel» pour l'Etat. Il a également réaffirmé que le président de la République «accorde un intérêt particulier à la société civile, un intérêt qui s'est traduit, dit-il, par la désignation d'un Conseiller chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger et la

INFO EXPRESS

Aïn Kercha (Oum El-Bouaghi) Chute mortelle d'une femme dans un puits

Dans la journée du 2/5/2021, à 22h00, une femme répondant aux initiales de Z.CH, âgée de 60 ans, originaire de la paisible localité de Karaa Saïda relevant de la commune de Aïn Kercha, a chuté dans un puits non loin de son domicile, a-t-on indiqué à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Oum El-Bouaghi. Alertés, les éléments de la Protection civile de l'unité de Aïn Kercha, appuyés par leurs collègues de Aïn Fakroun et d'Oum El-Bouaghi sont intervenus sur les lieux et ont repêché le corps de la malheureuse victime qui fut évacuée vers la polyclinique de Aïn Kercha pour les besoins d'une autopsie. S'agit-il d'un accident fortuit ou d'un suicide prémédité ? L'enquête dévoilera les circonstances exactes de cette chute mortelle.

A. Remache

Protection civile Des inondations à l'Est de Médéa ont fait deux morts

Deux personnes sont décédées suite à des inondations qui ont touché lundi soir plusieurs localités de l'est de la wilaya de Médéa, selon un bilan provisoire de la Protection civile. Les victimes, un quinquagénaire et une fille de treize (13) ans, ont trouvé la mort à Beni-Slimane, après d'importantes inondations enregistrées dans cette commune, à 40 km à l'est de Médéa, provoquées par des pluies torrentielles qui ont également concernées les communes voisines de Bouskèna, Sidi-Naamane, El-Azzizia, El-Omaria et Souagui, a-t-on indiqué. Des dégâts matériels importants sont signalés au niveau de ces communes où plusieurs véhicules ont été endommagés par les inondations, alors qu'il a été enregistré la perte de nombreux têtes d'ovins, dans la commune de Souagui, lors de l'effondrement d'un étable, a ajouté la même source. Des secouristes de la Protection civile, dépêchés en nombre, aussitôt l'alerte donnée, sont restés mobilisés toute la soirée pour rechercher d'autre victimes et sécuriser les habitations cernées par les eaux pluviales, a indiqué la protection civile, précisant que des unités sont maintenues sur place, en cas de nécessité.

Agence

Relizane

Opération de circoncision collective au profit des enfants démunis



Cette opération de circoncision s'est déroulée dans de bonnes conditions et toutes les dispositions d'hygiène et sanitaires utiles avaient été prises dans ce sens. Ces circoncisions collectives semblent être mieux organisées et mieux contrôlées sur la base d'analyses médicales effectuées avant l'acte chirurgical pour éviter tout risque de complication. En plus des parents et de leurs proches, des centaines de personnes

L'association «El Izdihar Etakafia» de la wilaya de Relizane a fait une halte, hier, où une opération de circoncision collective de près de 25 enfants issus des familles nécessiteuses a été organisée avec distribution de cadeaux et autres présents.

venues en groupe ou en famille ont assisté à cette action de solidarité qui a rendu le sourire so-

lidarité a eu pour but d'assister les familles à faible revenu. Pour rappel, la circoncision est une pratique religieuse prescrite à travers la sunna de notre prophète Mohamed (QSSL). D'autres actions similaires auront lieu surtout en début de cette deuxième quinzaine du mois sacré et à l'approche du 27ème jour correspondant à «Leilat Al Qadr» ainsi que l'«Aïd Al fitr».

N.Malik

Projet du CHU de Ouargla : Benbouzid insiste sur le lancement de l'appel d'offres



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr Abderrahmane Benbouzid, a mis l'accent lundi à Ouargla sur la nécessité d'accélérer les procédures afin de lancer l'appel d'offres relatif au projet du centre hospitalo-universitaire (CHU), retenu en faveur de la wilaya.

(Photo > D. R.)

Touggourt-Hôpital «240 lits» : résiliation de contrat avec l'entreprise chinoise



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a déclaré, lundi à Touggourt, que le contrat avec l'entreprise de réalisation du projet de 240 lits a été résilié après avoir constaté un retard des travaux. (Photo > D. R.)

El-Oued : trois quotidiens enrichissent le paysage médiatique local

L'enrichissement du paysage médiatique de la wilaya d'El-Oued par la parution, ces trois dernières années, de trois quotidiens est un acquis à mettre en valeur, car il traduit la vitalité du pluralisme de la presse écrite en Algérie, ont convenu des professionnels du secteur dans la wilaya d'El-Oued (sud-est du pays). La naissance des nouveaux titres «El-Jadid EL-Youmi», «AL-Tahrir EL-Djazairia» et «Al-Ghazel News», consacre la presse de proximité qui constitue un trait d'union entre l'administration et le citoyen et un espace d'expression des préoccupations, ont souligné ces professionnels approchés par l'APS à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse. Rachid Khodir, enseignant de communication à l'université d'El-Oued, a estimé que la parution de trois titres de la presse nationale dans la wilaya d'El-Oued est un acquis qu'il faut consolider dans le sens du pluralisme des médias auquel aspirent les gens de la presse, dont les préoccupations ont été prises en charge par les pouvoirs publics à la faveur de

la promulgation d'un cadre législatif adéquat. «Le code de l'information, émanation de la constitution, a contribué largement à la promotion de la liberté d'expression de la presse écrite, audio-visuelle et électronique», a soutenu M. Khodir. Selon cet universitaire, «la presse, quatrième pouvoir, a assumé pleinement et avec professionnalisme, sa mission dans l'équation de la stabilité sociale mettant à profit la liberté de la presse garantie par la constitution, en sus de son rôle dans le traitement médiatique des différentes activités de la société civile». Les responsables de ces nouvelles publications se sont, pour leur part, félicités des efforts des pouvoirs publics pour jeter de bases solides à l'édification d'une véritable presse professionnelle et plurielle en Algérie. Dans ce contexte, ces responsables ont souligné que l'Algérie a réalisé "d'importants pas dans ce sens" à travers la mise sur pied d'une législation garantissant l'accès aux sources d'information et le droit des citoyens à l'information. Le directeur général, responsable de la

publication du quotidien «Al-Tahrir EL-Djazairia», Larbi Brik, a corroboré cette affirmation en soulignant que ce cadre juridique a permis «une grande marge aux journaux pour la consécration de la liberté d'expression», avant de mettre l'accent sur la nécessité de protéger la presse papier, concurrencée par l'expansion de la presse électronique et de celle des réseaux sociaux. Après avoir appelé à mettre en place de mécanismes à même d'organiser ces nouveaux médias, le même responsable a fait part de la création, par souci de se mettre au diapason des mutations que connaît le paysage médiatique, une chaîne «Al-Tahrir» sur le web. Abondant dans le même sens, le directeur général, responsable de la publication du journal «El-Jadid Al-Youmi», Ahmed Rezzeg Lobza, a indiqué que «le paysage médiatique national vit une importante ouverture», estimant que le champs médiatique en Algérie est une expérience «pionnière», dans les pays arabes et africains.

Agence

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية الجزائر
المندوبية الإقليمية لبلدية الوادي
بلدية باب الوادي
2021/05/02

إعلان رقم : 2021/10

يعتد السيد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية باب الوادي عن فتح تطبيق حول الملائمة أو عدم الملائمة لنشاط التجاري الخاص بـ :

قاعة ألعاب

للغدة السيدة (5) : عطوثر قواد
عشوان المصلح : 11، شارع براهم فوقة باب الوادي
و عليه فمجد الملاحظات تحت تصرف المواطنين لمجاورين للعمل الترحيبي في
تسجين ملاحظتهم الى انهم الأسبوع لمدة ثمانية أيام (08) ابتداء من :
2021/05/02 الى 2021/05/09 و ذلك بمنتهى السيد الخياصي سعيد
ممثل مخطط بلدية باب الوادي.

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3^{ème} degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

**MOB : 0799 54 78 67
CCP : 170 280 18 - clé 90**

Demande d'aide financière

Jeune homme, âgé de 20 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

Dieu vous le rendra.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.
MOB : 06 74 48 82 94

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulant) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.
MOB : 0782519683

Sahara occidental

L'ambassadeur Antar Daoud recadre Jeune Afrique

L'ambassadeur d'Algérie en France, Mohamed-Antar Daoud, a rappelé, lundi, que le soutien constant de l'Algérie à l'autodétermination du peuple sahraoui trouvait sa source dans le cheminement historique marqué par le recouvrement de l'indépendance après une longue et glorieuse guerre de libération nationale ayant permis au peuple algérien d'exercer son droit à l'autodétermination.

Dans une mise au point adressée à la direction de la publication de Jeune Afrique au sujet de l'infographie intitulée : «Front Polisario : une république ensablée», parue dans le numéro 3100 du mois de mai 2021 de l'hebdomadaire, M. Antar souligne que «le soutien constant de l'Algérie aux peuples sous le joug de l'occupation et leur droit à l'autodétermination, en particulier pour les causes justes palestinienne et sahraouie, trouve sa source dans le cheminement historique marqué par le recouvrement de l'indépendance après une longue et glorieuse guerre de libération nationale ayant permis au peuple algérien d'exercer son droit à l'autodétermination». Le diplomate s'indigne notamment du contenu du texte introductif de cette infographie qui laisse suggérer que l'Algérie, partie intéressée et non concernée à l'instar de la Mauritanie, soutient une cause vaine, qualifiant de «mirage la perspective de l'indépendance du Sahara occidental».

L'ambassadeur relève que l'infographie en question fait ressortir l'utilisation par la rédaction d'une carte du continent africain intégrant le territoire du Sahara occidental dans les frontières internationales du royaume du Maroc, et ce, en contradiction avec les faits établis par la légalité et le droit internationaux. Et d'ajouter : «Nonobstant, la ligne éditoriale de votre magazine, connue de tous pour, être défavorable au processus de décolonisation du territoire non-autonome du Sahara occidental et à l'exercice du peuple



sahraoui de son droit à l'autodétermination, tel que prévu par les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et celles de l'Assemblée générale des Nations unies, les exigences de la profession de l'information commandent l'objectivité et la rigueur quant à l'utilisation de supports, notamment les cartes géographiques qui doivent refléter les frontières internationalement reconnues». A ce titre, il rappelle que les territoires du royaume du Maroc et celui du Sahara occidental sont deux territoires bien distincts et séparés, une réalité réaffirmée par différents instances internationales et régionales, à l'instar de la Cour internationale

de justice (CIJ) de l'Union africaine (UA) et de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). Ainsi, «toute illustration ne prenant pas en compte cette réalité est de nature à induire en erreur le lecteur», explique le diplomate.

L'ambassadeur s'interroge sur la persistance de Jeune Afrique, pourtant média d'essence panafricaine, à se faire héraut de l'occupation marocaine qui foule au pied d'un des principes fondateurs de l'UA et de l'ONU, à savoir, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Il note, par ailleurs, que cette mise au point «n'a d'autres objectif que le souci de voir prévaloir une information complète, repo-

sant sur des données factuelles irréfragables et susceptibles de permettre un échange sur la nature de cette question qui concerne la dernière colonie d'Afrique». Cela dit, «je demeure persuadé que vous ne manquerez pas de prendre en compte, à l'avenir, ces éléments d'information que j'estime neutres et objectifs, permettant non seulement de garantir aux lecteurs une information fiable et authentique, mais également d'éviter d'induire l'opinion publique en erreur en employant des supports illustratifs altérés ne reflétant point la réalité du conflit», conclut l'ambassadeur d'Algérie à Paris.

R.R

Présidentielle en Syrie

Al-Assad et deux autres candidats en lice

La Haute cour constitutionnelle en Syrie a validé lundi la candidature à un 4e mandat du président Bachar al-Assad, face à deux concurrents, un ex-ministre et un membre de l'opposition. Sur les 51 candidatures à la présidentielle du 26 mai, seules ces trois ont été retenues. Les autres candidats peuvent faire appel de la décision devant la Haute cour constitutionnelle, qui annoncera le 10 mai la liste définitive des candidats. Agé de 55 ans, Bachar al-Assad a accédé au pouvoir en 2000 après la mort de son père Hafez al-Assad, lui-même à la tête de la Syrie trois décennies durant.

Le scrutin sera le deuxième à être organisé depuis le début en 2011 du conflit en Syrie. Outre la candidature de M. Assad, celles d'Abdallah Salloum Abdallah, ex-ministre d'Etat et député, et de Mahmoud Mareï, membre de l'opposition de l'intérieur, ont été validées, a annoncé le président de la Cour, Jihad al-Laham. M. Mareï a notamment participé aux négociations organisées sous l'égide de l'ONU à Genève pour tenter de trouver une issue au conflit. Les autres candidatures ont été écartées car



«elles ne remplissaient pas les conditions constitutionnelles et juridiques», a dit M. Laham. Ces prétendants ont jusqu'au 7 mai pour faire appel. Pour concourir à la présidentielle tout candidat doit obtenir le soutien de 35 députés sur les 250 que compte le Parlement. En 2014, M. Assad

avait remporté l'élection avec plus de 88% des voix. Seuls deux concurrents étaient en lice. Les élections se tiendront dans les régions sous l'autorité gouvernementale. Les Syriens vivant à l'étranger voteront dans leurs ambassades le 20 mai.

R.I

**INFO
EXPRESS**

**Sahara occidental
L'APLS poursuit ses attaques contre les positions des forces d'occupation marocaine, le long du mur de la honte**

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené de nouvelles attaques ciblant les retranchements des forces de l'occupant marocain dans les secteurs Forsiya, Haouza et Mehbes, a indiqué le communiqué militaire n 173 du ministère sahraoui de la Défense.

«Les unités de l'APLS ont mené de nouvelles attaques contre les positions des forces de l'occupation marocaines dans plusieurs points du mur de la honte», précise le communiqué. Dimanche, l'armée sahraouie a mené des bombardements contre les forces de l'occupation dans la zone Odi Bouchrarek (secteur Forsiya), ajoute la source.

Les unités de l'APLS ont ciblé également les retranchements des forces de l'occupant marocain dans les zones Ouriya et Laaked et Agouira Ould Abellal (secteur Mehbes) et Fedret Laghrab (secteur Haouza), conclut le communiqué.

R.I

contribution

Journée mondiale de la presse

Réhabiliter le rôle du journaliste et de l'intellectuel promoteur d'idées novatrices au sein d'une société hyper médiatisé

Le débat contradictoire productif, le dialogue serein et la symbiose Etat/citoyens, sont la condition sine qua non pour établir tant un bilan objectif afin de corriger les erreurs que de tracer les perspectives futures du pays. A l'ère d'Internet le monde est devenu une maison en verre et il s'agit d'éviter toute désinformation contre-productive. L'Algérie a besoin surtout d'un regard lucide et non de courtisans liés à la rente, nuisibles au devenir du pays

1.-Le mot intellectuel provient du mot latin *intellectus*, de *intellegere*, dans le sens d'établir des liaisons logiques, des connexions entre les choses". La fonction de l'intellectuel n'est pas à proprement parler récente car à l'époque de la Grèce antique des leaders charismatiques, qui font l'intellectuel, se retrouvent dès la première étape du mouvement social, comme Gorgias ou Protagoras ont marqué leur époque par une démarche passionnelle de l'esprit. Dans la littérature française, la naissance du mot est attribuée à Saint Simon au début du , terme repris par Clemenceau lors de l'affaire Dreyfus : «intellectuels venus de tous horizons pour se grouper sur une idée ». Ainsi, le mot « intellectuel » est souvent utilisé pour désigner quelqu'un qui s'engage dans la sphère publique pour défendre des valeurs. Dans Horizons et débats, numéro 26, juin 2004, le rôle de l'intellectuel dans la société Joseph M. Kyalangilwa, définit comme «intellectuel» toute personne, homme ou femme, qui met son intelligence au service de la communauté. Selon les historiens Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, un intellectuel est «un homme du culturel, créateur ou médiateur, mis en situation d'homme du politique, producteur ou consommateur d'idéologie». Raymond Aron, dans L'Opium des intellectuels (1955), pose cette question du rôle du savant dans la cité, l'intellectuel étant un « créateur d'idées » et doit être un « spectateur engagé ». Pour Pierre Bourdieu, dans « Contre-Feux 2, Raisons d'agir, Paris 2001 » l'intellectuel ne peut être que collectif. Pour Edward Said (des intellectuels et du pouvoir, Seuil, Paris 1996), l'intellectuel n'est ni un pacificateur ni un bâtisseur de consensus, mais quelqu'un qui s'engage et qui risque tout son être sur la base d'un sens constamment critique, quelqu'un qui refuse quel qu'en soit le prix les formules faciles, les idées toutes faites, les confirmations complaisantes des propos et des actions des gens de pouvoir et autres esprits conventionnels. Pour Albert Camus (discours de Suède, Gallimard, 1958) pour qui l'écrivain « ne peut se mettre au service de ceux qui font l'histoire : il est au service de ceux qui la subissent » Mais, ajoute-t-il, il ne faudrait pas pour autant « attendre de lui des solutions toutes faites et de belles morales. La vérité est mystérieuse, fuyante, toujours à conquérir ». pour Michel Foucault, (Dits et écrits II, 1976-1988, Gallimard, Paris 2001), pendant longtemps, l'intellectuel dit « de gauche » a pris la parole et s'est vu reconnaître le droit de parler en tant que maître de vérité et de justice. On l'écoutait, ou il prétendait se faire écouter comme représentant de l'universel. Être intellectuel, c'était être un peu la conscience de tous. (...) Il y a bien des années qu'on ne demande plus à l'intellectuel de jouer ce rôle. L'intellectuel, selon Noam Chomsky, vision défendue également par Normand Baillargeon ou Jean Bricmont, contrairement à ce qu'écrivent

Le monde de l'audiovisuel et de la communication fête comme chaque année le 03 mai la Journée mondiale de la presse. Je tiens à rendre un grand hommage aux journalistes et aux intellectuels. En ce monde mondialisé super médiatisé, où existent contrairement aux années passées trop d'information qu'il s'agit de répertorier et de synthétiser, je ne puis séparer le rôle de l'intellectuel, non pas l'intellectuel organique aux ordres, et celui du journaliste qui réalise un important travail en direction de la société réelle et non fictive. Je considère que le rôle de l'intellectuel, du journaliste et d'un cadre de la Nation y compris les ministres, est d'éviter tant la sinistrose, le dénigrement gratuit que l'autosatisfaction source de névrose collective, mais d'émettre leurs analyses et appréciation selon leur propre vision du monde par un langage de vérité.

souvent les médias, est avant tout au service de l'idéologie dominante. Pour Paul Valéry le rôle de l'intellectuel est celui de « remuer toutes choses sous leurs signes, noms ou symboles, sans le contrepoids des actes réels ».

2.-Quels liens entre culture, le rôle des intellectuels et journalistes et le développement ? L'intellectuel et le journaliste ne sauraient vivre en vase clos. Sa méthodologie pour produire est simple : pour paraphraser le grand philosophe allemand Hegel, méthodologie reprise par Karl Marx dans le Capital, il observe d'abord le concret réel ; ensuite il fait des abstractions, les scientifiques diront des hypothèses. Il aboutit à un concret abstrait, c'est-à-dire son œuvre. Si le résultat final permet de comprendre le fonctionnement du concret réel à partir du canevas théorique élaboré, les abstractions sont bonnes. C'est aussi la méthodologie utilisée en sciences politiques pour déterminer le niveau de gouvernance des 80/20%. En effet, 20% d'actions bien ciblées ont un impact sur 80% de la société ; mais 80% d'actions désordonnées que l'on voile par de l'activisme ministériel ont un impact que sur 20% Aussi l'intellectuel se pose entre la réalité et le devenir de l'humain devant tenir compte de la complexité de la société toujours en mouvement d'où l'importance de la multi pluridisciplinarité et donc du mouvement de l'histoire. L'intellectuel et le journaliste produisent ainsi de la culture qui n'est pas figée, mais évolutive fortement marquée par l'ouverture de la société sur l'environnement englobant l'ensemble des valeurs, des mythes, des rites et des signes partagés par la majorité du corps social et est un constituant essentiel de la culture d'une manière générale, de la culture de d'entreprise, du transfert technologique d'une manière particulière et tenant compte du rôle d'Internet et des nouvelles technologies, ou le monde est devenu une maison de maison de verre, en vue de l'adaptation de la diffusion des connaissances. Les expériences réussies du Japon, des pays émergents comme la Chine et l'Inde montrent que l'on peut assimiler la technologie sans renier sa culture. D'ailleurs le transfert technologique est favorisé lorsqu'il existe une meilleure compréhension des valeurs convergentes et divergentes qui s'établissent entre deux groupes et vouloir imposer ses propres valeurs, c'est établir une relation de domination qui limite le transfert. Aussi, la culture d'entreprise est un sous-produit de la culture nationale et par conséquent un ensemble de valeurs, de mythes, de rites, de tabous et de signes partagés par la majorité des salariés et un élément essentiel pour expliquer les choix stratégiques en renforçant les valeurs communes :exemple , les règlement de conduite , les descriptifs des postes, ainsi que par le système de ré-

compense et de sanctions adopté afin que les salariés soient mobilisés, pour qu'ils s'identifient à leur entreprise et s'approprient son histoire. Tout cela facilite le transfert de technologie qui ne doit pas se limiter à l'aspect technique, mais également managériale, organisationnel et commercial et culturel. En ce XXIème siècle, le capital se socialise dans différents dispositifs technologiques influant dans le rapport des individus au travail. Cependant les enquêtes montrent clairement que cette extension des savoirs sociaux s'accompagne de nouvelles formes de segmentation (qualifiés/non qualifiés ; mobiles/immobiles ; jeunes/vieux ; homme/femme et d'un partage des activités et services qui deviennent de plus en plus marchands (délocalisation avec l'informatique en Inde l'électronique au Japon, Corée du Sud ect). C'est la résultante de la nouvelle configuration de la division internationale du travail, produit de l'évolution du développement du capitalisme que l'on nomme aujourd'hui mondialisation, les anglo-saxons parlant plutôt de globalisation. Cette approche socio-culturelle qui rend compte de la complexité de nos sociétés doit beaucoup aux importants travaux sous l'angle de l'approche de l'anthropologie économique de l'économiste indien prix Nobel Amartya SEN où d'ailleurs selon cet auteur il ne peut y avoir de développement durable sans l'instauration d'un Etat de droit et de la démocratie tenant compte de l'anthropologie culturelle de chaque société, qui permet à la fois la tolérance, la confrontation des idées contradictoires utiles et donc l'épanouissement des énergies créatrices. Cela renvoie au concept de rationalité (voir les importants travaux du grand philosophe allemand Kant) qui est relative et historiquement datée comme l'ont montré les importants travaux de Malinowski sur les tribus d'Australie. Car, il s'agit de ne pas plaquer des schémas importés sur certaines structures sociales figées ou il y a risque d'avoir un rejet (comme une greffe sur un corps humain) du fait que l'enseignement universel que l'on peut retirer de l'Occident est qu'il n'existe pas de modèle universel. Lisons attentivement l'œuvre du grand sociologue maghrébin Ibn Khaldoun et bien d'autres philosophes de l'Orient et de l'Occident où la leçon à tirer est la seule façon de se maintenir au temps d'une économie qui change continuellement, et donc d'une action positive de l'intellectuel et du journaliste c'est d'avoir une relation avec l'environnement national et international, c'est-à-dire mettre en place progressivement les mécanismes véritablement démocratiques qui ont un impact sur l'accumulation des connaissances internes.

3.-L'intellectuel ne saurait s'assimiler à l'âge ou aux diplômes mais avec son niveau culturel, pouvant trouver des jeunes formatés

à la culture rentière dictatoriale et des diplômés incapables d'être de bons managers et de transmettre des idées nouvelles. Rappelons que Einstein postulant une théorie non-conformiste par la suite qui a révolutionné le monde, a au début été rejeté par ses pairs de l'Université car qui se limitent à une évaluation bureaucratique - administrative. Et c'est cela qui fait que les journalistes peuvent parfois jouer le rôle des intellectuels autrefois réservés aux scientifiques surtout dans une société hyper médiatisée. En fait, il s'agit de toute personne (femme ou homme) qui, du fait de sa position sociale, dispose d'une forme d'autorité et la met à profit pour persuader, proposer, débattre, permettre à l'esprit critique de s'émanciper des représentations sociales. L'intellectuel et le journaliste doivent douter constamment et se remettre toujours en question, selon la devise que le plus grand ignorant est celui qui prétend tout savoir. L'histoire du cycle des civilisations, prospérité ou déclin, est intimement liée à la considération du savoir au sens large du terme et qu'une société sans intellectuels et journalistes est comme un corps sans âme.

L'expérience du déclin de l'Espagne après l'épuisement de l'or venant d'Amérique et certainement le déclin des sociétés actuelles qui reposent essentiellement sur la rente, vidant d'illusion à partir d'une richesse monétaire fictive ne provenant pas de l'intelligence et du travail est à méditer surtout que le monde s'oriente vers la quatrième révolution économique mondiale 2021/2030/2040 fondée sur la transition numérique (intelligence artificielle) et énergétique (énergies renouvelables) qui préfigure une importante reconfiguration géostratégique militaire, politique, social, culturel avec un nouveau pouvoir mondial. Aussi, attention pour l'Algérie du fait de la dévalorisation du savoir richesse bien plus importante que toutes les réserves d'hydrocarbures.

En résumé, la maîtrise du système d'information et des nouvelles technologies est la clef de l'efficacité de tout services de de sécurité au moment de cyber-attaques et de toute politique économique cohérente, où les services de renseignements US et la diplomatie, ruses, chinois européens etc... jouent un rôle d'appui aux secteurs économiques, car les erreurs dans l'appréciation peuvent se chiffrer pour toute Nation en dizaines, voire des centaines de milliards de dollars. Dans ce cadre le rôle de toute cadre de la Nation quel que soit sa responsabilité, de l'intellectuel et du journaliste n'est pas de produire des louanges par la soumission contre-productive pour le pouvoir lui-même en contrepartie d'une distribution de la rente, mais d'émettre des idées constructives, selon sa propre vision du monde, par un discours de vérité. Aussi, pour un développement durable en Algérie, outre l'urgence d'une gouvernance rénovée passant par plus de moralité, il s'agit impérativement de réhabiliter l'économie de la connaissance et par là le rôle de la compétence pour ceux qui dirigent la Cité, du journaliste, de l'intellectuel et de tous les chercheurs dans la société, loin des slogans dévastateurs, afin de réaliser la symbiose Etat-Société.

Professeur des universités, expert international D' Abderrahmane Mebtoul

Expulsée de son logement

Une jeune femme s'immole par le feu à Khenchela

Les habitants de la wilaya de khenchela sont sous le choc après qu'une jeune femme s'est donnée la mort par immolation au sein même de son appartement. La victime s'est aspergée d'essence et a mis le feu au moment même où les forces de police se sont introduit chez elle pour procéder à son expulsion, consécutivement à un arrêté de justice.

Selon des sources qui restent à confirmer, la défunte qui a perdu son époux n'a pas trouvé de logement de location dans le chef-lieu de la wilaya de Khenchela ou dans la daïra de Kaïs, s'est déplacée dans la commune lointaine de Bouhmama où elle a acheté un appartement de l'ancien locataire. Ce logement fait partie du patrimoine de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI). L'achat de ce logement s'est fait uniquement entre le locataire bénéficiaire du logement et la défunte. Un document aurait été signé par la défunte et le locataire de ce logement portant la somme versée à ce Monsieur. Même si cet état de fait est illégal, cette procédure se fait à travers l'ensemble du territoire national. Certains bénéficiaires, dans la cadre social, trouvent le moyen de vendre l'appartement dès que son nom apparaît sur la liste des bénéficiaires. Selon des témoignages, la défunte et ses quatre enfants vivaient tranquillement dans cette commune et ce malgré l'éloignement de ses parents et de ses proches.

Les mêmes témoins indiquent que la défunte a fait l'objet d'harcèlement à plusieurs reprises par des voisins qui habitaient dans le même quartier. Aucune enquête n'a été ouverte par les autorités locales pour confirmer ou infirmer les allégations des plaignants.

La situation s'est dégénérée lorsqu'une pétition a été signée par les locataires accusant la défunte de s'adonner (selon eux) à certaines choses suspectes. Les plaignants auraient même ajouté du piment à la sauce déjà salée, indiquant qu'elle aurait reçu chez elle un homme inconnu. Des amies et des connaissances de cette dame qui habitaient



la petite commune de Bouhmama réfutent les accusations portées contre la défunte. Plus grave encore, les mêmes personnes ont fait savoir que les la dame en question aurait été harcelé sexuellement par certains individus qui avaient signé la pétition.

Des prises de bec ont éclaté entre la dame et ses individus à plusieurs reprises. Après la pétition, la dame aurait tapé à toute les portes pour expliquer qu'elle était victime d'harcèlements et que les accusations portées à son encontre sont totalement mensongères. Destinataire de la pétition signée contre cette dame, les services de l'OPGI ont décidé d'expulser la dame en question. Cette dernière a refusé de quitter le logement en question indiquant qu'elle a vendu des parcelles de terrain de son défunt époux pour mettre ses enfants sous un toit. Ne l'entendant pas de cette oreille, les

responsables de l'OPGI de Khenchela ont saisi le tribunal afin de l'expulser. Seule contre tous, la défunte a reçu une décision d'expulsion du tribunal. Cette dernière qui n'a pas d'autre lieu où elle pourrait déménager n'a pas quitté le logement en question. Le procureur de la République qui a réquisitionné la force publique pour procéder à l'expulsion de la dame et de ses enfants. Selon plusieurs témoins, lors de l'opération d'expulsion, la dame s'est barricadée chez elle avec ses enfants et n'a pas voulu abdiquer aux instructions des forces de police pour sortir de la maison. Elle a même fait savoir qu'elle se donnait la mort par immolation si toutefois, les forces est employée contre elle. Les mêmes témoins ont indiqué que l'ordre a été donné pour rentrer par la force dans l'appartement pour faire évacuer la femme et les enfants de l'appartement. C'est à ce moment-

là que le drame a eu lieu, la jeune femme a mis ses menaces à exécution et ce en allumant le feu. La femme qui s'est aspergée de l'essence a été gravement atteinte et le feu a décoré son corps. Le drame s'est produit devant les enfants de la défunte ont raconté des témoins. Un policier aurait même été touché par le feu à la main, a-t-on appris. Evacuée en urgence aux services des urgences, la jeune femme a succombé à ses blessures.

L'information qui s'est propagée dans la paisible ville de Bouhmama a bouleversé ses habitants. La colère fut grande également chez les citoyens et les dirigeants de la société civile au niveau du chef-lieu de wilaya. « La défunte s'est immolée par le feu certes mais en réalité, elle a été tuée », ont déclaré les habitants qui sont toujours sous le choc. Nous y reviendrons.

Moncef Redha

Mila

Le café d'El Djezoua, une saveur particulière pour les jeûneurs à Chelghoum Laïd

Pour de nombreux jeûneurs, natis de Chelghoum Laïd (Sud de Mila), le mois de Ramadhan se conjugue quotidiennement avec la saveur particulière du café d'El Djezoua, compagnon traditionnel et attiré de l'Iftar durant ce mois sacré. Situé en plein centre-ville de Chelghoum Laïd, le Café de Tayeb Benmansour, spécialisé dans la préparation du café d'El Djezoua ne désemplit point et les clients, y affluent dès la rupture du jeûne pour savourer cette boisson bien chaude dont le secret réside dans la manière traditionnelle avec laquelle il est préparé par le

maître des lieux. Pour ce sexagénaire qui affirme avoir passé plusieurs décennies aux côtés de son père à préparer le café d'El Djezoua, considère que son goût particulier, très apprécié par les clients, est lié exclusivement à la méthode toute simple de le concocter. « Contrairement aux Cafés modernes, la préparation du café d'El Djezoua commence avant tout par le choix des grains de café qui ne sont pas totalement moulus mais seulement concassés », explique savamment ce cafetier, faisant savoir que « l'eau est bouillie sur de la braise pour être

ensuite versée sur le café et le sucre dans un récipient spécial fabriqué en cuivre appelé El Djezoua, avant de mettre le tout à bouillir puis le servir aux clients ». Et de poursuivre : « Le goût du café d'El Djezoua diffère de celui de la machine à café et c'est justement cela qu'apprécie les adeptes de ce café authentique qui viennent même en dehors de la ville de Chelghoum Laïd pour en consommer ou encore boire des infusions à base de zaâtar et Khoulendjène (Galanga), localement appelé El Khoundjlène ou Meskendjibir (Gingembre) ». Malgré l'existence d'une

multitude de cafés somptueusement décorés, proposant du café et diverses boissons, le café d'El Djezoua conserve sa place auprès d'une clientèle fidèle, souligne M. Benmansour, qui exploite ce café ouvert par son père en 1945, pérennisant ainsi une tradition léguée par son père. Selon Djalal, fils de Tayeb Benmansour, ce métier est un héritage familial qu'il entend, à son tour, préserver, puis léguer à sa progéniture de sorte à assurer la continuité de sa préparation de manière traditionnelle.

R.R

Covid-19

Les impératifs du Pr Riad Mahyaoui

La mesure du confinement totale devrait être inévitable. Elle est déjà annoncée pour les prochains jours au rythme des risques quotidiens que la nouvelle vague de Covid-19 fait peser sur le planning initial relatif aux importations des vaccins contre l'épidémie du coronavirus se trouve désormais confronté à des retards et des imprévus en Algérie. C'est ce qu'a révélé à nos confrères de la radio chaîne III, le professeur Riad Mahyaoui. De fait, ce praticien établit un constat d'échec de la stratégie préconisée par les autorités sanitaires nationales.

«Les opérations d'acquisition de vaccins sont toujours à la traîne et la situation épidémiologique risque de se compliquer davantage. La recrudescence des contaminations constatée depuis le début du mois de Ramadhan se prolonge. C'est la recrudescence de l'épidémie à l'échelle mondiale qui a engendré une forte demande et de grandes pressions sur les laboratoires producteurs de vaccins.

Cette situation n'est guère favorable à l'Algérie », a-t-il estimé. Il a précisé que de nombreux paramètres empêchent la livraison des vaccins à temps.

Justifiant les carences dénoncées par de nombreux professionnels de la santé, le professeur Riad Mahyaoui a évoqué les problèmes rencontrés par le mécanisme Covax, initiative onusienne pilotée par l'Organisation mondiale de la santé, dont le but est d'assurer un accès équitable au vaccin pour tous les pays, qui, selon lui, est confrontée à la non-disponibilité des vaccins, ce qui ne lui a pas permis d'honorer ses engagements jusqu'à l'heure actuelle.

Même le système Covax souffre un peu de ce handicap. Plusieurs scientifiques de différents niveaux rejoignent cet avis. Selon eux, la situation est générée par le non-respect des gestes barrières. Ce qui a pour conséquence les mesures de confinement déjà prises par le gouvernement qui à défaut de convaincre par la sensibilisation, devrait se lancer, prochainement sur trois fronts : mé-



dical, économique et de communication. Médical, car il faut soigner les malades tout en contrôlant la propagation du virus, en maintenant les systèmes de santé à flots. Économique, en donnant un nouveau souffle aux mesures drastiques de confinement, déjà prise tout en trouvant des solutions pour que la population puisse continuer à se nourrir, et les travailleurs à être payés. Mais comment approvisionner les services essentiels marchés, centres commerciaux, banques, pharmacies, hôpitaux. dans un contexte de confinement total ?

Et enfin, sur le plan de la communication, informer sur les modes de transmission, gérer la psychose, et amener la population à adopter certains comportements.

Qu'il s'agisse de se laver les mains, de respecter la mesure de distanciation personnelle, de s'empêcher de participer aux rassemblements publics sous prétexte de prier et surtout, d'éviter de se serrer les mains dans un pays où cette tradition est incontournable. Pour l'heure, on en est encore aux statistiques du

nombre des cas enregistrés, des régions confinées et celles épargnées. Le niveau d'incivisme se développe chaque jour un plus en l'absence de sérieux rappels à l'ordre des autorités.

De jour comme de nuit, les commerces tout genre font le plein. Face à la ruée et dans une tentative d'éviter les vols, plusieurs baissent rideaux pour trier leurs clientèles des deux sexes. D'autres, ils se posent en rebelles contre l'ordre établi.

Ils organisent des tournées en ville pour, acheter des cigarettes, des médicaments, acquérir des friandises ou des sucreries spéciales ramadan surtout, travailler. Bon nombre estiment que le confinement ne les concerne pas et qu'ils trouvent leur bol de chorba quotidien dans leur travail quotidien. Il reste que la mesure coercitive par le confinement ou toute autre forme n'est pas garantie.

A-t-on les moyens de faire le suivi de tous ceux qui doivent l'être, et d'empêcher que les consommateurs se sauvent de la mise en quarantaine ? Les tests sont-ils disponibles à

grande échelle ? Le système de corruption ne va-t-il pas laisser les mailles du filet grandes ouvertes ? Les équipements dont les masques, combinaisons et gants destinés à la protection des personnels des citoyens sont disponibles pour éviter le maximum de contaminations, reste à savoir si les effectifs des services sanitaires sont en nombre suffisant pour répondre à la demande. La également comme pour le vaccin, la question reste posée quant à savoir si ces effectifs sont suffisamment sensibilisés pour adopter un comportement intelligent ? Poser ces questions signifie-t-il vouloir perturber l'ordre public ? En effet, les réflexes totalitaires apparaissent également en vue de contrôler l'information.

D'ailleurs, on voit comment la propagande chinoise commence aujourd'hui à faire admettre au monde entier que la crise est sous contrôle. Mais reflète-t-elle la réalité ? Toutefois, cela pourrait inspirer certains démocrates de pacotille à profiter du coronavirus pour faire le ménage dans les réseaux sociaux : Le Pr Riad Mahyaoui en a fait allusion dans ses questions lors de son passage radiophonique à la radio CH.III. Il faut dire que dans notre pays, on nous s'apprend que comme dans la lutte contre la corruption, les mauvais sont toujours ceux du camp d'en face.

La communication sera un élément important, aussi bien dans le contenu des messages, que dans la façon dont ces messages sont partagés. L'État doit donc mettre en place une communication mature, professionnelle et rassurante, destinée à appuyer des actes qui doivent être pertinents.

A .Djabali

**Les tests sont-ils disponibles à grande échelle ?
Le système de corruption ne va-t-il pas laisser les mailles du filet grandes ouvertes ? Les équipements dont les masques, combinaisons et gants destinés à la protection des personnels des citoyens sont disponibles pour éviter le maximum de contaminations, reste à savoir si les effectifs des services sanitaires sont en nombre suffisant pour répondre à la demande.**

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
15.45 Coup de foudre sur commande
17.00 Météo
17.10 Quatre mariages pour une lune de miel
18.15 Les plus belles vacances
19.00 Journal
19.20 Demain nous appartient
20.35 France / Ukraine
21.05 The Resident
21.55 The Resident
23.35 Chicago Med



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
19.20 N'oubliez pas les paroles
20.00 Journal
20.40 Basique, l'essentiel de la musique
20.45 Un si grand soleil
22.00 L'école de la vie
22.55 6 à la maison



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.00 Notre histoire d'amour
16.00 Incroyables transformations
17.25 Météo
18.45 Le journal
20.30 Scènes de ménages
21.05 Top Chef
23.20 Top chef : les grands duels



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.05 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Rex
16.15 Des chiffres et des lettres
16.50 La p'tite librairie
17.10 Questions pour un champion
19.20 Laisser entrer la nature
20.00 Vu
20.20 Plus belle la vie
20.45 Tout le sport
21.05 La carte aux trésors
23.15 Mireille Darc, la femme libre



19.37 Hep taxi ! Express
19.45 Tout le monde veut prendre sa place
21.01 Bulle
21.54 Bulle
22.50 Le journal
23.21 Tandem



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
18.50 Les Marseillais à Dubaï
19.50 Les Marseillais à Dubaï
21.00 Météo
21.05 Minute par minute
23.00 Enquête sur le mystère Didier Raoult



15.59 Judy
17.56 L'info du vrai, le mag
18.33 L'info du vrai
20.10 L'info du vrai, le mag
20.41 Broute
20.44 La boîte à questions
20.54 Césarissime
21.07 Lancements Soirées César 2021
21.09 Tout simplement noir
22.36 La bonne épouse



19.11 Cherchez Hortense
20.15 Hollywood Live
20.50 Le Mans 66
23.17 Joker



19.20 5 minutes de mode by Loïc Prigent
19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 1 minute de mode by Loïc Prigent
21.15 90' Enquêtes
22.35 90' Enquêtes



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.05 La p'tite librairie
21.40 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



18.59 Rock'n'rolla
19.10 Les liens du sang
20.22 Toyland
20.50 Savage
22.38 Destination Finale 5



13.40 Le magazine de la santé
14.35 Drôles de villes pour une rencontre
15.10 Le Costa Rica, côté sauvage
17.45 C dans l'air

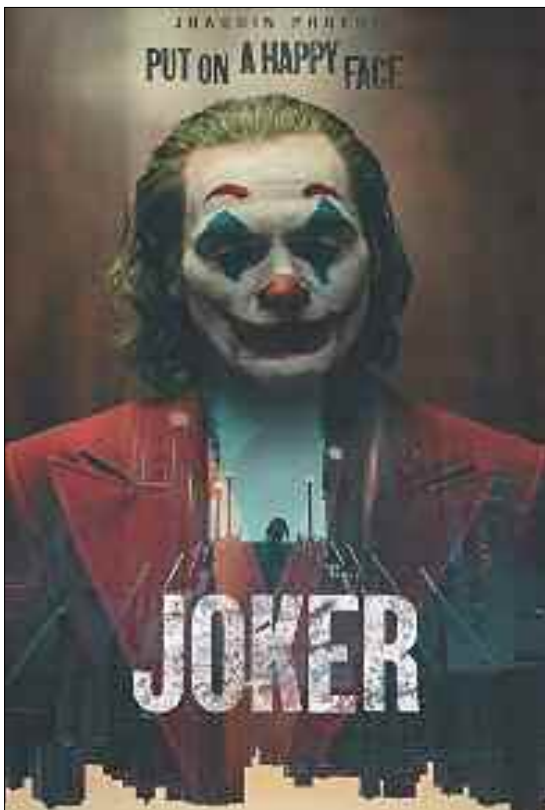


19.00 C à vous
19.45 Arte Journal
20.52 Tu mourras moins bête
20.55 La part des anges
22.35 Soigner à tout prix



14.45 Cyclisme : Nokere Koerse
14.45 Cyclisme : Nokere Koerse
17.30 Cyclisme : Nokere Koerse
19.00 Ski alpin : Coupe du monde Coupe du monde
21.00 Cyclisme : Nokere Koerse
22.30 Tennis : Tournoi ATP de Dubaï
23.30 Coupe du monde

Sélection



Ciné Premier - 23.17

Joker

Thriller de Todd Phillips

→ Arthur Fleck, aspirant humoriste, vitote en étant clown intermittent. Souffrant de crises de fous rires incontrôlables, il est rejeté, humilié, battu. Il tient le coup grâce aux médicaments et à l'espoir de rencontrer son idole : Murray Franklin, animateur vedette d'un célèbre talk-show...

Ciné Premier - 20.50

Le Mans 66

Drame de James Mangold

→ Pour redorer le blason de sa marque, Henry Ford veut battre « Il Commandatore » Enzo Ferrari, dont les bolides rouges règnent sur les circuits. Carroll Shelby, seul Américain victorieux au Mans, en 1959, relève le défi.



Ciné Frisson - 20.50

Savage

Thriller de Siwei Cui

→ A la frontière entre la Chine et la Corée du Nord, l'inspecteur Kanghao peine à se remettre de la mort de son coéquipier survenue un an plus tôt dans l'attaque d'un fourgon rempli d'or.

APRÈS L'ANNONCE DE LA MALADIE DE SALAH AOUGROUT

BENDOUDA ORDONNE UNE PRISE EN CHARGE IMMÉDIATE

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a donné lundi des instructions pour la prise en charge immédiate de l'état de santé de l'artiste, Salah Aougrou, victime d'un malaise soudain. La ministre a affirmé, dans un communiqué publié lundi, qu'elle suivait de près l'état de santé du comédien et lui souhaitait un prompt rétablissement. Salah Aougrou est un humoriste, acteur, scénariste et animateur de télévision et de radio. Il œuvre principalement dans le registre comique.

R. C.

DÉCÈS DE BLAHA BENZIANE

UNE «IMMENSE PERTE POUR LA CULTURE ALGÉRIENNE»

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a salué, dans un message de condoléances, la mémoire de l'acteur Blaha Benziane, décédé dimanche soir à Oran, regrettant cette «immense perte pour la culture algérienne».

Dans un message adressé à la famille du défunt, la ministre a salué «la spontanéité et le talent» de cet acteur qui a «su gagner l'admiration et l'amour du public algérien» et dont le nom «restera gravé dans l'histoire de la comédie algérienne».

Le comédien Blaha Benziane s'est éteint dans la nuit de dimanche à l'âge de 68 ans des suites d'une maladie cardiaque.

Passionné de théâtre et de poésie populaire, Blaha Benziane a commencé sa formation dans le 4^e Art au début des années 1970 pour fouler les planches du théâtre d'Oran en compagnie de Sirat Boumediene, de Ghouti Azri, de Brahi et Fadhila Hachmaoui ou encore du dramaturge et metteur en scène Abdelkader Alloula.

Il avait également œuvré dans des associations culturelles et compagnies de théâtre dans la ville d'Oran, en plus d'animer des programmes dédiés à la poésie populaire au TRO.

Il a également connu un plus grand succès en collaborant avec le réalisateur Djaafer Gacem dans des sitcoms comme «Djemai Family» ou plus récemment «Achour El Acher».

Cette disparition, alors que son dernier travail est actuellement diffusé à la télévision, a suscité l'émoi des artistes et des téléspectateurs qui lui ont rendu hommage sur la toile.

R. C.

«Zelda» de Meriem Guemache

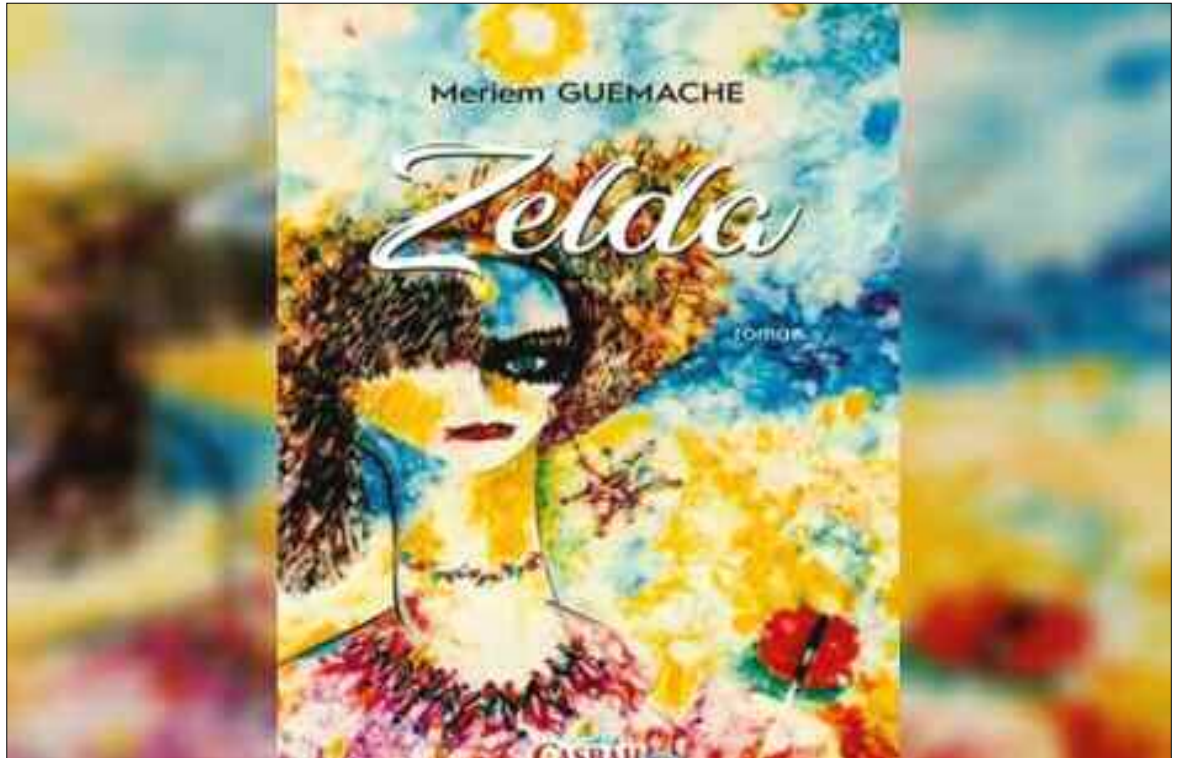
Mise à nu d'une société exclusivement masculine

Dans son dernier roman intitulé, «Zelda», Meriem Guemache met à nu les travers d'une société exclusivement masculine et plaide pour le droit des femmes à s'émanciper et disposer de leurs vies, à travers une histoire d'amour forte en émotions et riche en rebondissements.

Dans ce livre paru aux éditions «Casbah», l'auteure déroule en 236 pages la vie de Zelda, une femme de 40 ans qui se remet tant bien que mal d'un divorce tumultueux, résolue à se reconstruire tout en gardant un œil bienveillant sur Yanis, son fils de 11 ans qui vit chez son père et passe les fins de semaines et les vacances scolaires avec elle.

Journaliste reporter dans un magazine touristique en ligne, elle enchaîne les missions en Algérie et à l'étranger et fait découvrir aux lecteurs la splendeur et la magie de différents lieux et sites dans leurs dimensions historique, touristique et culturelle, avec un professionnalisme et une plume particulièrement appréciés par son patron.

Seule dans sa villa avec Roméo, son chat persan Chinchilla pour unique compagnon, Zelda, entreprenante et ambitieuse, est contrainte d'affronter sa solitude, l'hypocrisie des gens et leurs mensonges, leur regard oblique et réducteur à l'égard de la femme divorcée, autant de sujets d'actualité parmi tant d'autres encore qui nourrissent l'adversité dans une société sclérosée, proie à tous les



conservatismes. Dans ses tourments existentiels, Zelda a, entre autre, eu à subir le mensonge de Réda, un pseudo «Don Juan» avec qui elle avait longtemps échangé sur Facebook, la fausse amitié de Karim, son voisin, agent immobilier à l'égo surdimensionné qui voyait en elle la parfaite maîtresse, ou encore les immixtions intempestives de Aïcha sa mère, une femme autoritaire à l'esprit péremptoire et archaïque. Ses choix de vie, Zelda les faits non sans compter sur les avis de ses deux complices, sa sœur aînée, Lila qui avait choisi de vouer sa vie à sa famille, avant de se faire convaincre de louer son savoir faire en cuisine à un traiteur, et son amie Yasmine, docteure en gynécologie à la recherche, elle aussi, du prince charmant.

S'apprêtant à partir en mission à Palerme, en Italie, Zelda ne savait pas que sa vie allait basculer et qu'elle allait rencontrer le grand amour dans une cérémonie de mariage où Lorenzo, un bel Italien de 43 ans, va l'envoûter, avant de succomber, à son tour, au charme de la belle algérienne.

Sur un nuage de bonheur et de romance, Zelda va tenter de convaincre sa mère d'accepter une telle union avant de revenir, bien après, à de meilleurs sentiments, aura à affronter l'absence soudaine de Lorenzo, contraint d'écourter son séjour à Alger et rentrer précipitamment à Palerme. Deux années vont passer avant la réapparition de l'Italien qui avoue avoir caché une partie de sa vie à Zelda, à qui il réitère sa flamme. Avec une couverture frappée

d'une belle toile de peinture signée Areslane Lourari, le roman «Zelda», est écrit dans un style aéré et accessible, empreint d'expressions locales, d'un vocabulaire riche, d'humour et de musicalité, avec des personnages hauts en couleurs.

Journaliste et productrice d'émissions culturelles à la Radio algérienne, Meriem Guemache a publié en 2017 «Lotfi à La Casbah d'Alger», son premier ouvrage destiné aux enfants, suivi de «Lotfi au palais de Khedaoudj El Amia» et «Lotfi au Mausolée Royal de Mauritanie». Elle a également signé un recueil de nouvelles sous le titre «La demoiselle du métro» et «Un jour tu comprendras», roman biographique dédié à Fadhma Ait Mansour.

R. C.

Promotion du tourisme intérieur

Appel à l'exploitation économique du patrimoine culturel

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a insisté, lundi depuis Laghouat, sur l'impérative exploitation économique du patrimoine culturel en vue de promouvoir le tourisme intérieur.

«Le slogan exploitation économique du patrimoine culturel en Algérie doit être concrétisé par la revitalisation des sites patrimoniaux à travers le pays pour la promotion du tourisme domestique», a affirmé M^{me} Bendouda lors de sa visite dans la wilaya. Soulignant que son secteur s'attelait au recensement du patrimoine matériel et immatériel que recèle le pays et à sa revitalisation en veillant à la préservation de son identité civilisationnelle et historique, la ministre a cité, dans ce sens, les opérations de rénovation des différents palais et monuments. M^{me} Bendouda a donné le coup d'envoi du projet de rénovation de la mosquée antique «Sidi Mohamed El-Habib Tidjani» située au Ksar Ain Madhi, pour lequel une enveloppe



de 40 millions DA a été débloquée. Les délais du projet sont fixés à une année.

Selon les explications fournies à la délégation ministérielle, le plus important espace en cours de restauration est le lieu de naissance du Cheikh Ahmed Tidjani «fonda-

teur de la Tidjania». La ministre a également reçu des explications exhaustives sur le projet de réaménagement du ksar «Qourdane» à Ain Madhi et du cimetière de la famille Tidjane. Le Khalife général de la confrérie, Cheikh Mohamed Ben Ali El-Arabi Tidjani, a reçu la

ministre de la Culture et des Arts au siège de la confrérie à Ain Madhi. A cette occasion, le Khalife général de la confrérie a souligné l'importance de prendre en charge les monuments historiques à caractère religieux et spirituel, dont la zaouia Tidjania.

La visite de la ministre a été clôturée par l'inauguration du théâtre régional (700 sièges) au chef-lieu de la wilaya.

Selon la fiche technique du projet, une enveloppe de 793 millions DA a été consacrée à cette structure culturelle (réalisation et équipement) d'une superficie de 10 600 m².

Estimant que le niveau culturel élevé des artistes de la wilaya de Laghouat méritait une structure importante comme le théâtre régional, M^{me} Bendouda a souhaité qu'elle soit préservée et érigée en pôle de l'art et de la culture au niveau local, régional, national et même international.

R. C.

Ligue africaine de basket-ball Le GS Pétroliers s'envole pour Kigali

→ Le GS Pétroliers, représentant algérien en Ligue africaine de basket-ball (BAL), dont la saison inaugurale est prévue du 16 au 30 mai à Kigali, rallie lundi la capitale rwandaise afin de respecter la quarantaine imposée par les organisateurs aux 12 équipes participantes, pour faire face à la pandémie de Covid-19.

Dans une déclaration à l'APS avant le départ pour Kigali, le coach des Pétroliers, Sofiane Boulahia, a indiqué que son équipe fera escale à Doha (Qatar) avant de rallier la capitale rwandaise, où les équipes ont commencé à arriver.

« Afin de faire face aux risques de contamination, la BAL a créé une bulle à Kigali avec un protocole sanitaire très strict pour les 12 équipes participantes, basé sur les orientations de l'Organisation mondiale de la santé », a-t-il indiqué.

« Nous reprendrons les entraînements collectifs le 11 mai et des matches d'application (scrimmages) sont prévus du 13 au 15 mai. J'espère que nous aurons l'opportunité d'en jouer avant le début du tournoi », a-t-il ajouté. Côté effectif, le coach des



Le GSP évoluera aux côtés du Zamalek, de l'AS Douanes et de Ferroviario Maputo.

(Photo : D. R.)

Pétroliers a indiqué que son groupe a été renforcé par l'international algérien Mohamed Harat, élu meilleur joueur étranger de la Ligue saoudienne de basket (SBL) pour la saison 2020-2021 avec d'excellentes statistiques (29,1 pts, 17,1 rebonds et 4,4 passes). Pour cette première édition de la BAL, une nouvelle ligue professionnelle fruit d'un partenariat historique entre la Fédération internationale (FIBA) et la Ligue nord-américaine (NBA), reportée à plusieurs reprises à cause de la pandémie de coronavirus, les organisateurs ont dévoilé un nouveau format de compétition

ajusté qui comptera 26 matches au total. Le tournoi débutera avec une phase de groupes (trois groupes de quatre équipes). Le GS Pétroliers évoluera dans le groupe C, aux côtés du Zamalek d'Égypte, de l'AS Douanes du Sénégal et de Ferroviario Maputo du Mozambique.

« Nous sommes la seule équipe à l'arrêt depuis un an. Les trois autres équipes de notre groupe ont repris la compétition dans leur pays respectif. Nous ferons le maximum pour représenter dignement le basket-ball algérien », a assuré Boulahia. Le groupe A est composé de l'US Monastir de

Tunisie, de Rivers Hoopers du Nigeria, du GNBC de Madagascar et des Patriots du Rwanda, alors que l'AS Salé du Maroc, l'AS Police du Mali, les FAP du Cameroun et Petro Luanda d'Angola forment le groupe B. Les huit meilleures équipes de la phase de groupes, soit les deux premiers de chaque poule et les deux meilleurs troisièmes, se qualifieront pour la phase finale à élimination directe.

La finale de la BAL a été programmée le 30 mai dans la Kigali Arena, qui abritera toutes les rencontres du tournoi.

R. S.

EN DEUX MOTS

Ligue 1 : De nouveaux coachs pour Médéa et Aïn M'lila

L'Olympique Médéa et l'AS Aïn M'lila, pensionnaires de la Ligue 1 algérienne de football, ont annoncé dimanche soir la nomination respectivement de la barre technique des entraîneurs Nouredine Maroc et Fouad Chiha.

Ancien entraîneur-adjoint du CR Belouizdad notamment, Nouredine Maroc succède à Chérif Hadjar, démissionnaire et engagé il y a quelques jours par le nouveau promu JSM Skikda, pour l'objectif d'assurer le maintien. De son côté, Fouad Chiha prend le relais à l'ASAM, en remplacement d'Abdelkader laïche, qui a mené les « Scorpions » à boucler la phase aller à la 7^e place au classement avec 31 points, en compagnie de l'USM Alger et du MC Alger.

Au terme de la première partie de la saison, seuls les entraîneurs tunisien de l'Entente de Sétif Nabil Kouki et du RC Relizane Si Tahar Chérif El-Ouezani, ont préservé leur poste depuis le début d'exercice, alors que d'autres formations, à l'instar des deux clubs algérois USM Alger et MC Alger ont consommé deux techniciens.



Quotidien national d'information. Édité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar,

Place du 1^{er}-Mai - Alger.

Tél. : 021 6710.44 / 6710.46

Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400

08971.1. 114, rue Hassiba-Ben

Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs :

Gérant, directeur de la publication :

Abdelwahab Djakoune.

Rédacteur en chef :

Radia Zerrouki

Directeur commercial :

Ouahid Kouba.

Composition PAO La Nouvelle

République Impression Alger :

SIMPAL.

Tirage : 2500 exemplaires

16 - Pages

Oran : SIO. Constantine : SIE

Diffusion centre : SEDICOM.

Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud :

Trag diffusion Publicité : La Nouvelle

République, Maison de la

Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021

6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail

pub : lnr98publicite@yahoo.fr -

ANEP Spa : 1, avenue Pasteur,

Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021

73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021

73.99.19.

Conception : Studio Baylaucq,

Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40

Les manuscrits, photographies ou

tout autre document adressés à la

rédaction ne peuvent faire l'objet

d'une quelconque réclamation.

ASM Oran

La bataille devient de plus en plus rude avec le MCBO et le CRT

→ L'ASM Oran, vainqueur sur le terrain de l'US Remchi (2-0), samedi dans le cadre de la 14^e journée de la Ligue 2 de football (Gr. Ouest), doit redoubler d'efforts pour retrouver l'élite au vu de la rude concurrence à laquelle elle est soumise de la part du MCB Oued Sly et du CR Témouchent, a prévenu dimanche son entraîneur.

« C'est un précieux succès qui nous permet de nous maintenir en tête du classement en compagnie du MCB Oued Sly. Avant huit journées de la fin du cham-

pionnat, nous devons redoubler d'efforts pour valider notre billet pour les play-offs », a indiqué Hadj Merine à l'APS. Ayant rejoint l'ASMO il y a près d'un mois après avoir débuté l'exercice sur le banc du CR Témouchent, un autre concurrent de sa nouvelle équipe dans la course à la montée, le jeune technicien oranais a enregistré sa première contre-performance lors de la précédente journée en concédant le nul à domicile face à la JSM Tiaret. « Après notre semi-échec de la semaine der-

nière, nous étions dans l'obligation de nous racheter à l'occasion de ce déplacement à Remchi. Les joueurs étaient conscients de la nécessité de vite récupérer les deux points perdus, et ils ont réussi à le faire grâce au bon travail qu'ils ont réalisé tout au long de la semaine ayant précédé cette partie », a-t-il ajouté.

Les gars de « M'dina Jdida » font face à une bataille ardue de la part des deux nouveaux promus, le MCB Oued Sly et le CR Témouchent. Ce dernier occupe la troisième place, accusant un seul point de retard sur les deux co-leaders. Du coup, les prochains matches s'annon-

cent déterminants dans la course à la qualification aux play-offs, a encore prédit le coach de l'ASMO, estimant que « l'erreur n'est plus permise, notamment à domicile ».

A l'instar des Oranais, les gars de Oued Sly et Aïn Témouchent ont réussi à leur tour de revenir avec des victoires des terrains de l'IRB El Kerma et du SKAF Khemis, respectivement.

Le premier du groupe à l'issue de cet exercice affrontera les leaders des deux autres groupes (Centre et Est) dans un mini-championnat avec comme enjeu deux billets donnant accès en Ligue 1, rappelle-t-on. ■

WA Tlemcen

L'entraîneur Benchadli prêt à renoncer à sa démission « sous conditions »

→ La direction du WA Tlemcen a rejeté la démission de son entraîneur Djamel Benchadli qui s'est dit dimanche prêt à retrouver son poste au sein de ce club de Ligue 1 de football à condition de régulariser « ne serait-ce que partiellement » sa situation financière.

« Un des dirigeants du WAT m'a appelé pour m'informer que ma démission que j'ai envoyée à la direction du club jeudi passé a été rejetée. Pour ma part, j'ai posé mes conditions pour revenir, car depuis que j'ai pris en main l'équipe en janvier dernier, je n'ai perçu qu'un mois de salaire », a déclaré Benchadli à l'APS. Rentré chez lui à Oran après un nouveau mouvement de grève enclenché par ses joueurs pour réclamer leurs arriérés de salaires, il y a de cela une dizaine de jours, Benchadli a fini par jeter l'éponge, et ce, quelques jours seulement avant l'entame de la phase retour du championnat.

Et même si ses protégés ont consenti à reprendre l'entraînement en milieu de la semaine passée après avoir reçu des

garanties d'être payés prochainement, le coach, lui, est resté inflexible. « Après mûre réflexion, je me suis rendu compte que les conditions ne sont pas réunies au WAT pour réaliser l'objectif assigné, à savoir le maintien en Ligue 1. La direction du club promet une amélioration de la situation financière dans les prochains jours, mais je ne peux pas revenir avant qu'il y ait du concret », a-t-il poursuivi.

Cette position devrait priver les « Zianides », qui retrouvent l'élite cette saison après sept ans passés dans les divisions inférieures, des services de leur entraîneur, mardi, à l'occasion de la réception du CS Constantine dans le cadre de la première journée de la phase retour.

En l'absence de Benchadli, c'est l'entraîneur adjoint Djawad Yadel qui dirige les entraînements du WAT, dont la direction espère voir son coach principal revenir à de meilleurs sentiments dans les prochains jours.

Le « Widad » a terminé la phase aller à la 13^e place en compagnie de l'ASO Chlef avec 20 points chacun, rappelle-t-on. ■

Ligue 1 : la LFP fixe les dates des 21^e et 22^e journées

La Ligue de football professionnel a fixé lundi les dates de la 21^e et 22^e journées du championnat de Ligue 1 de football, dans un communiqué publié sur son site officiel. Ainsi, la 21^e journée se jouera le samedi 15 ou dimanche 16 mai (4^e jour de l'Aïd), alors que la 22^e journée aura lieu le samedi 22 mai, précise la LFP, soulignant que « les horaires des rencontres seront communiqués prochainement ». La 20^e journée de la compétition, marquant le début de la deuxième partie de la saison, s'est jouée ce mardi. A l'issue de la 20^e journée, il sera question du déroulement de la suite des 1/8^e de finale de la Coupe de la Ligue professionnelle, prévue le samedi 8 mai, avec au menu le « big derby » de la capitale entre l'USM Alger et le MC Alger.

USM Alger

Plâtré, Hamza Koudri indisponible dix jours

→ L'USM Alger a annoncé que son milieu récupérateur Hamza Koudri sera indisponible dix jours, en raison d'une blessure à une cheville, qui a nécessité le port d'un plâtre. Le capitaine des Rouge et Noir s'était blessé vendredi, au stade du 20-Août 1955 (Alger), lors de la victoire en déplacement chez le CR Belouizdad (0-1) et les examens médicaux passés dans la foulée avaient montré qu'il serait préférable pour lui de porter un plâtre. C'est donc une certi-

tude, Koudri ratera au moins les deux prochains matches de son équipe, respectivement contre l'ES Sétif, pour le compte de la première journée de la phase retour de L1, et quatre jours plus tard, (le 8 avril) à Omar-Hamadi (Bologhine) contre le MC Alger, en Coupe de la Ligue. Outre Koudri, l'USMA devra se passer des services de son défenseur Mustapha Bouchina, au moins lors du déplacement à Sétif, car souffrant d'une contracture à la cuisse gauche. ■

en direct
USM Alger

 Plâtré, Hamza Koudri
 indisponible dix jours

le match à suivre football
Ligue 1

 La LFP fixe les dates des
 21^e et 22^e journées

Mondial-2022

 Le stade Mustapha-
 Tchaker de Blida
 homologué par la CAF

La FAF sur la piste de décollage

→ Toutes les amarres ont lâché, même celles qu'on croyait les plus solides. Un président est élu, et il donne déjà les premiers signes d'une parfaite maîtrise du football. A commencer par la reconstitution de son bureau fédéral.

Il était presque dans la confrontation. Le président élu de la Fédération algérienne de football 2021, Charef-Eddine Amara, promet de convaincre ceux qui voient en lui un homme qui n'a rien à voir avec le football. Son discours, ses déclarations et sa conférence de presse faisaient de lui un homme de communication décidé à faire table rase sur ce qui fissurent les projets de développement de la FAF. L'autre phénomène qui faisait barrage à ce développement est la rumeur qui faisait de Belmadi, un sélectionneur partant. Il n'avait fait de cette rumeur pas un détail à traiter mais plutôt une révélation de ses capacités à prendre en main les gros dossiers qui menaçaient non seulement le championnat national de football mais aussi l'équipe nationale. Ce qui d'ailleurs le conforte dans ses propres certitudes : le choc est rude pour les auteurs de la rumeur.

Il a rencontré Belmadi

Amara revient de Doha, il a rencontré celui que l'on disait bientôt démissionnaire, il va falloir préparer un autre. «Belmadi n'est pas la personne qui utilise les mauvais canaux pour faire part de ses décisions». Le président de la FAF s'est exprimé et rassure son monde sportif sur l'engagement de Belmadi à rester aux manettes du commandement des Verts et de mener sa mission jusqu'au Mondial et pourquoi-pas plus. «Il sera bientôt à Alger pour entamer la préparation des deux matches des éliminatoires de la Coupe du monde contre Djibouti et le Burkina Faso», devait-il rassurer, et promettre les moyens pour réussir le défi.



■ Charef-Eddine Amara a multiplié les contacts à Doha.

(Photo : D. R.)

Dossier FIFA

Évoquant le dossier FIFA, il dira «au cours de la longue réunion très intéressante que j'ai eue avec lui, nous avons évoqué pas mal de questions relatives à l'Algérie, à la FIFA et au rôle que devrait jouer notre pays au sein des organes de l'instance mondiale».

Il veut ainsi démontrer qu'il est l'homme du changement et qu'il est en capacité de gérer la rupture avec le passé parce qu'elle marque sa volonté de s'installer dans la confrontation. Confrontation ne signifie pas affrontement, comme certains pourraient le croire. Pacifique, positive, mais ciblée, désignant les vis-à-vis à mettre en cohésion, elle est espérée en quête d'harmonie, dans l'espoir d'un consensus.

Il ne cache pas sa disponibilité à travailler avec les sélectionneurs l'image du football national, de ne pas reculer mais aller vers un objectif celui de tout mettre en œuvre pour que ce sport ne stagne pas au contraire avance jusqu'à en faire une véritable référence non seulement à l'échelle africaine mais mondiale également.

Sa communication

Dans ses interventions, on déchiffre cette ambition celles de rassembler les professionnels de la balle ronde, ceux qui la maîtrisent parfaitement, les fédérer autour d'objectifs communs, salutaires. Rien ne sera plus comme avant, et tout devrait être bâti sur de nouvelles bases, estime-t-il. Dans cette épreuve, toute l'opportunité est de se remettre en question, de chasser le superflu, pour ne garder que l'utile, de traquer le gâchis, pour le faire supplanter par le nécessaire, pour reconsidérer le rapport à l'autre. «Belmadi sera à Alger bientôt pour entamer la préparation des deux matches des éliminatoires de la Faso. Je pense que je vais encore le rencontrer. En tout cas, nous mettrons tous les moyens pour réussir le défi».

Invitation au président de la FIFA

Pour ce qui est de la FIFA, le nouveau président de la FAF, Charef-Eddine Amara, rétorque : «Au cours de la discussion que j'ai eue avec Infantino, il m'a félicité de vive voix après mon élection à la FAF, car j'ai entendu dire que la FIFA ne m'a pas

félicité. Nous avons eu une longue réunion très intéressante. Nous avons évoqué pas mal de questions relatives à l'Algérie, à la FIFA et au rôle que devrait jouer notre pays au sein des organes de l'instance mondiale. J'ai saisi cette occasion pour lui adresser une invitation à se rendre en Algérie». Il précisera que cette invitation doit être préparée en concertation avec les autorités. Il en est de même pour le président de la CAF, Patrice Motsepe. Enfin, «il n'a jamais été question que la FIFA sanctionne l'Algérie pour n'avoir pas amendé les statuts avant les élections. C'est faux. La FIFA est là pour accompagner les Fédérations nationales et non pas pour sanctionner, sauf dans les cas extrêmes où il y a non-respect de la réglementation de la FIFA. Pour notre part, nous n'avons jamais refusé d'amender les statuts de la FAF».

H. Hichem
A voir

 ■ RMC Sport 1 : Chelsea - Real Madrid à 20h
 ■ Eurosport 1 : tennis, Masters 1000 de Madrid à 20h

La Der
Mondial-2022 : Le stade Mustapha-Tchaker de Blida homologué par la CAF

Le stade Mustapha-Tchaker de Blida, devant abriter les matchs de l'équipe nationale de football aux éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar, a été homologué par la Confédération africaine, a annoncé la Fédération algérienne lundi dans un communiqué.

«Dans une circulaire-décision adressée à la Fédération algérienne de football (FAF) datée du 2 mai 2021, la Confédération africaine de football (CAF) et en référence à la circulaire du 1^{er} avril dernier concernant les exigences d'homologation et de supervision des stades de la CAF pour les éliminatoires africaines de la Coupe du monde FIFA Qatar 2022, a donné son approbation pour le stade

du Chahid Mustapha-Tchaker de Blida», a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué. Les «Verts» fouleront de nouveau la pelouse de l'enceinte de Blida, le 5 juin prochain, à l'occasion de la réception de Djibouti, dans le cadre de la 1^{re} journée (Gr. A) du 2^e tour éliminatoire, avant de jouer en déplacement quelques jours plus tard face au Burkina Faso, à l'occasion de la 2^e journée.

«En effet, sur la base du rapport d'évaluation transmis par la FAF, la CAF a décidé d'approuver l'utilisation de ce stade lors des prochains matches de qualification de la Coupe du monde Qatar-2022, avec, toutefois, la levée de quelques réserves dans la période à venir afin de garantir

que cette infrastructure soit maintenue dans la liste des stades approuvés par la CAF pour les compétitions masculines seniors», précise la FAF.

«La CAF a tenu à souligner l'effort à faire par tous les pays du continent afin d'élever le niveau du football africain avec des installations améliorées, compte tenu de l'exposition mondiale de ce sport», conclut la FAF. Pour rappel, la sélection algérienne, championne d'Afrique en titre, reste toujours invaincue au stade Mustapha-Tchaker, elle qui est à deux matches du record africain d'invincibilité détenu par la Côte d'Ivoire, auteur de 26 matches d'affilée sans défaite.